



DOSSIER PÉDAGOGIQUE



Roi Lion
Les régimes politiques

© Disney

Roi Lion, les régimes politiques

TABLE DES MATIÈRES

1.	L'éducation à la citoyenneté mondiale, c'est quoi ?	3
2.	Introduction	4
3.	Séquence de cours complète	5
	3.1. Visionnage du film	6
	3.2. Analyse des personnages	8
	3.3. Analyse des systèmes politiques du film	9
	3.4. Création d'un système démocratique dans la savane	10
	3.5. Confrontation à des situations problème dans la savane	11
	3.6. Analyse de pays réels	12
	3.7. Discussion sur la démocratie	14
4.	Prolongements	15
5.	Bibliographie	16
6.	Annexes	19

1. L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE, C'EST QUOI ?

En ce début du 21^e siècle, la société est confrontée à des changements rapides et à des défis qui s'inscrivent dans des systèmes de plus en plus complexes, à l'échelle mondiale. Par l'effet de la mondialisation, les interdépendances entre les différentes parties du monde sont telles que ce qui se passe ailleurs a un impact sur nos existences, et réciproquement. Accéder à l'émancipation, acquérir les capacités grâce auxquelles nous faisons face aux faits implique désormais de connaître, autant que possible, le fonctionnement du monde, de s'engager pour le rendre plus juste, sur base de valeurs de solidarité et de paix.

La nécessité d'inscrire la citoyenneté et la solidarité dans un contexte international s'est encore considérablement accentuée ces quinze dernières années. Les enjeux du fonctionnement international se sont, en outre, significativement complexifiés. Éduquer à la citoyenneté mondiale est donc un défi auquel l'enseignant·e doit répondre, et pour lequel, selon nous, il·elle doit être formé·e, préparé·e, outillé·e, soutenu·e.

Dans ce contexte, l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) vise, au travers de démarches pédagogiques participatives, à éveiller et former les élèves aux interdépendances mondiales et les incite à agir en citoyen·ne·s responsables, conscient·e·s de l'importance de la solidarité internationale, et à contribuer à un monde plus juste et plus durable.

2. INTRODUCTION

Le centre de connaissances WikiCM, à l'initiative du programme fédéral Annoncer la Couleur, se compose d'acteurs et d'actrices des secteurs de l'enseignement (enseignant-e-s, réseaux, administration générale de l'enseignement...) et de l'ECM (ONG, Annoncer la Couleur...). Ensemble, ils et elles proposent des laboratoires d'innovation pour, tel un incubateur, identifier, capitaliser, faire grandir et partager les pratiques en ECM, existantes ou novatrices, d'ici ou d'ailleurs. WikiCM aspire à bâtir des synergies et à nourrir l'apprentissage dans la concertation et la coopération.

WikiCM vous propose ici d'explorer le résultat d'un de ses laboratoires d'innovations, baptisé "Roi Lion, les régimes politiques", qui part du film "Le Roi Lion" de Disney pour aborder le thème des régimes politiques. C'est en lisant un article de la revue *Anthropologica*¹ que l'idée a fait son chemin chez Françoise Budo, Maître Assistante à la Haute École Libre Mosane (HELMo) à Liège. Didactiquement, cela fonctionne car tout le monde (ou presque) a vu ce film-phare durant son enfance, et qu'il présente assez nettement deux types de pouvoir : la monarchie absolue et la dictature.

Dans un premier temps, l'enseignante a conçu un dispositif autour d'une grille d'analyse inspirée des idéaux-types de Max Weber. Ensuite, ses étudiant-e-s de 2^{ème} bac sciences humaines ont réalisé en groupe un portfolio documentaire sur un pays réel, afin de faire des liens entre la fiction, le cadre théorique et la réalité.

Des professeur-e-s séduit-e-s par l'outil l'utilisent depuis plusieurs années, notamment à HELMo pour la formation en sciences sociales. Mais l'outil est surtout adapté pour les élèves des 2^o et 3^o degrés du secondaire qui ont cette matière au programme².

Dans un contexte d'élections aux différents niveaux de pouvoir en Belgique - octobre 2018/mai 2019 - mais aussi de questionnements profonds du régime démocratique dans le monde³, WikiCM a réalisé la synthèse des tests et contributions des professeur-e-s et étudiant-e-s et a augmenté quelques parties pour vous proposer ce dossier pédagogique. Celui-ci consiste essentiellement en une proposition de séquence de cours et en des pistes de prolongement.

Nous tenons ici à remercier chaleureusement Françoise Budo pour son oeuvre, Michel Thiry, Sophie André et Joachim Kinet pour leurs apports et les nombreuses petites mains qui ont permis la conclusion de ce dossier. Voici une invitation à faire autour du film un "laboratoire de démocratie" dans votre classe !

1. Image de la royauté sacrée dans "Le Roi Lion", Etude d'anthropologie historique et politique, Thierry Petit, dans *Anthropologica* 45, 2003, pages 215-232, https://www.jstor.org/stable/25606142?seq=1#page_scan_tab_contents

2. Vous trouverez en [annexe 1](#) un détail des compétences des programmes d'histoire et de sciences humaines du 2^o degré pouvant être travaillées avec l'outil.

3. Voir "Un modèle concurrent de développement" dans *Démocratie en Afrique subsaharienne: dépasser les certitudes occidentales*, Léon Saur, Étude Justice et Paix, 2015, page 11 (http://www.justicepaix.be/IMG/pdf/2015_cjp_democratie_en_afrique_subsaaharienne.pdf).

3. SÉQUENCE DE COURS COMPLÈTE (À PARTIR DE 6x50 MINUTES)

Le *Roi Lion*, *les régimes politiques* comprend deux grandes parties :

- L'analyse de régimes politiques types sur base du film et de la métaphore de la savane
- La confrontation à des cas réels d'hier (cours d'histoire) ou d'aujourd'hui (cours de sciences sociales) et un approfondissement du concept de démocratie

De façon intégrale et extensive, la séquence de cours peut s'exécuter comme suit :

1. Visionnage du film (30')
Présélection des séquences et synopsis
2. Analyse des personnages (15' ou en parallèle du film)
Identification des titres et fonctions
3. Analyse des régimes politiques du film (entre 20' et 50')
Grille d'analyse idéaux type : monarchie absolue et dictature
4. Création d'un système démocratique (45')
Définition des critères à partir de la grille d'analyse
5. Confrontation à des situations-problèmes (50')
Complexification des propositions
6. Analyse de pays réels (4x50')
Analyse de dossiers documentaires à partir de la grille et de critères supplémentaires
7. Discussion sur la démocratie (à partir de 30')
Clôture de l'activité, synthèse et ouverture

Les trois premières étapes se contentent d'exploiter le contenu du film (entre une et deux périodes de cours). Les deux suivantes tentent d'élaborer un régime démocratique toujours dans la métaphore du film (entre une et deux périodes de cours). Les deux dernières permettent de faire lien avec la réalité (quatre périodes de cours ou plus). Tout cela est extrêmement modulable. Par exemple, vous pourriez vous concentrer sur l'analyse de pays réels juste après le film, et passer les étapes 4 et 5. Vous pourriez aussi introduire les cas réels dans l'analyse du film, plutôt que séparer dans le temps fiction et réalité, etc.

3.1. Visionnage du film

Le film dure 89 minutes, mais il n'est pas nécessaire de le regarder en entier pour disposer des éléments nécessaires pour l'analyse des régimes politiques. Ainsi, en visionnant les séquences suivantes, 30 minutes seront suffisantes :

Séquence 1 [début-4'24"] : Introduction : tous les animaux viennent assister, se prosterner devant le nouveau-né, qui sera le futur roi, le tout entouré d'une cérémonie à symbolique chrétienne.

Séquence 2 [7'30"-7'55"] : Rafiki dessine Simba

Séquence 3 [8'42"-10'00"] : Mufasa explique la fonction de roi à Simba

On peut couper jusqu'à la scène suivante entre Mufasa et Simba

Séquence 4 [24'35"-25'10"] : Mufasa explique la succession des rois à Simba

Séquence 5 [39'42"-40'35"] : Scar a éliminé Mufasa et Simba

Retour en arrière

Séquence 6 [28'32"-29'15"] : Scar fait son discours aux hyènes

Séquence 7 [41'05"-42'05"] : Pumbaa et Timon découvrent Simba, un allié potentiel

Séquence 8 [48'25"-49'28"] : Les hyènes se plaignent

Séquence 9 [51'30"-52'28"] : Rafiki dessine Simba vivant

Séquence 10 [54'00"-56'12"] : Nala retrouve Simba

Séquence 11 [1h02'10"-1h05'50"] : Rafiki convainc Simba de revenir

Séquence 12 [1h07'50"-1h09'32"] : Simba revient sur la Terre des Lions

Séquence 13 [1h10'38"-1h12'21"] : Simba défie Scar

Séquence 14 [1h18'10"-1h20'24"] : Simba monte sur le trône

Synopsis (source Wikipedia) :

Dans la savane africaine, tous les animaux de la Terre des Lions se sont réunis pour célébrer la naissance du prince Simba, fils du roi Mufasa et de la reine Sarabi. Tous, sauf Scar, frère cadet de Mufasa, pour qui la naissance de cet héritier anéantit tout espoir d'accéder un jour au pouvoir. Avec la collaboration des hyènes, Scar imagine plusieurs plans diaboliques pour anéantir son frère et son neveu. Malgré un premier échec, il parvient à éliminer Mufasa et persuade Simba qu'il est responsable de la mort de son père pour le contraindre à s'enfuir et ainsi en faire la proie de ses hyènes. Bien que parvenant à s'échapper, Simba finit à bout de forces dans le désert. Il est secouru par Timon, le suricate et Pumbaa, le phacochère, avec lesquels il va se reconstruire et grandir, en se nourrissant de larves et en suivant une nouvelle philosophie de vie : Hakuna matata, c'est-à-dire, vivre sans souci, au jour le jour.










Devenu adulte, Simba retrouve par hasard son amie d'enfance Nala, qu'une expédition de chasse avait emmenée de l'autre côté du désert. Elle lui apprend que Scar, devenu le roi, a ravagé la Terre des Lions et que la famine menace toute la tribu ; elle tente de le raisonner et encourage son retour. Se sentant toujours coupable de la mort de son père, Simba refuse de revenir parmi les siens. C'est finalement le mandrill Rafiki qui parviendra à le faire changer d'avis.

À SAVOIR

- Dans le cas où vous ne pourriez pas visionner le film avec vos élèves, le synopsis peut leur être fourni pour lecture.
- Normalement, la plupart des élèves ont déjà vu "Le Roi Lion", mais si ce n'était pas le cas, la simple lecture du synopsis pourrait s'avérer trop légère.
- Il est conseillé de déjà donner la consigne de l'analyse des personnages (voir point 3.2 ci-dessous) voire même déjà la grille d'analyse des régimes politiques (voir point 3.3 ci-dessous). Dans ce cas, les élèves seront pro-actif-ve-s durant le visionnage.

3.2. Analyse des personnages

Une analyse des personnages du film permettra de cerner quelques caractéristiques des régimes politiques présents dans "Le Roi Lion". C'est pourquoi identifier le titre et les fonctions des personnages principaux est un passage intéressant pendant ou juste après le visionnage. La grille ci-dessous que vous trouverez aussi avec son correctif en annexe 2 vous servira de support.

<p>Mufasa</p>  <p>Titre : Fonction(s) :</p>	<p>Scar</p>  <p>Titre : Fonction(s) :</p>	<p>Simba</p>  <p>Titre : Fonction(s) :</p>
<p>Sarabi</p>  <p>Titre : Fonction(s) :</p>	<p>Rafiki</p>  <p>Titre : Fonction(s) :</p>	<p>Zazu</p>  <p>Titre : Fonction(s) :</p>
<p>Timon et Pumbaa</p>  <p>Titre : Fonction(s) :</p>	<p>Shenzi, Banzai, Ed et les autres hyènes</p>  <p>Titre : Fonction(s) :</p>	<p>Les animaux de la savane</p>  <p>Titre : Fonction(s) :</p>

3.3. Analyse des régimes politiques du film

L'objectif de cette étape est d'identifier les caractéristiques majeures des régimes de Mufasa et de Scar, à savoir la monarchie absolue (éventuellement mêlée de despotisme éclairé) et la dictature.

Pour ce faire, Françoise Budo nous propose une grille d'analyse en 3.7 points que vous trouverez aussi en annexe 3 sous différentes formes : totalement vierge, avec les intitulés complétés, avec le nom des régimes complétés, partiellement remplie, ou totalement remplie. En fonction de la difficulté choisie et/ou du temps disponible, à vous de choisir la grille qui vous convient le mieux.

La grille peut être distribuée juste avant le film afin de déjà mettre en avant les points d'attention. Le travail de remplissage du tableau se fera idéalement en sous-groupes.

À la fin de cette étape, des cas réels, présents ou passés, peuvent déjà être présentés, comme le fascisme d'Hitler ou Mussolini (le défilé militaire des hyènes s'en inspirant), ou la monarchie absolue de droit divin sous Louis XIV.

Régime politique, système politique, idéologie politique...

Nous nous intéressons ici essentiellement à la façon dont s'exerce le pouvoir. La différence entre régime politique et système politique n'est pas claire dans la littérature, et nous utilisons indistinctement les deux termes. Par contre, si ce n'est sous le critère de "valeurs promues" nous n'abordons pas la question de l'idéologie politique. Le sujet est vaste, mais le coeur de cette introduction à la chose politique nous semble être la façon dont la population participe (ou non) au pouvoir, et au fait que les différents pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire) soient réellement séparés entre eux et du religieux.

3.4. Création d'un régime démocratique

Il s'agit ici d'une phase de création, d'imagination, idéalement en sous-groupes. Une mission est à remplir : aider Simba à construire un état démocratique!

*Simba va-t-il redevenir le Roi ? Va-t-il régner comme son père ?
A vous d'écrire la suite de l'histoire ...*

En effet, à la demande de Timon et Pumbaa, ses amis, Simba désire réformer son état dans un esprit démocratique. Il désire rompre avec la tradition car il est conscient de l'asservissement et de l'exploitation du peuple de la savane. C'est pourquoi il vous sollicite, vous qui vivez dans un Etat dit démocratique. Il vous charge donc de lui faire des propositions concrètes afin de réformer l'ancien royaume de Mufasa dans une orientation moderne et démocratique.

À partir de la grille d'analyse des régimes politiques (en annexe 4), les élèves tentent de construire un état qui serait cette fois démocratique.

Il est courant qu'on obtienne une première réponse peu élaborée. C'est pourquoi nous allons, dans la section suivante, confronter cette première ébauche à des situations-problèmes.

Expérimenter la démocratie...

Si le concept de démocratie est élargi à l'ensemble des relations entre êtres humains, on pourrait la définir comme "un processus par lequel les relations dans un groupe donné se tissent sans rapport de domination". Expérimenter un fonctionnement démocratique en travaillant en groupe est dès lors une manière d'aborder la thématique par la pratique avec les élèves.

Chaque fois que c'est possible dans cette séquence, nous conseillons donc de respecter certaines règles de travail:

- constituer des groupes de maximum 6 élèves ;
- désigner des rôles (animateur·rice/président·e, rapporteur·rice/secrétaire, gardien·ne du temps) et les faire tourner à chaque nouvelle consigne ;
- viser à obtenir une production qui sera partagée avec les autres groupes

L'animateur·rice veille à ce que la parole soit équitablement répartie et que personne n'interrompe celui ou celle qui est en train de parler. Lui·elle seul·e pourra le faire si cette personne monopolise la parole ou qu'elle s'écarte du sujet.

3.5. Confrontation à des situations-problèmes

Afin de questionner le modèle proposé par les élèves, de l'améliorer, rien de tel que de le confronter à quelques situations-problèmes. Pour les résoudre, il sera nécessaire d'affiner les institutions créées, ce qui ouvre la porte au débat sur ce qu'est ou n'est pas une démocratie. C'est Michel Thiry de HELMo qui a inventé ces cas de figure, pour pousser un peu plus loin encore la métaphore de la savane. La feuille de consigne est en [annexe 5](#).

Exemple de cas:

C'est la pagaille à la rivière. Comme la nature n'est pas si bien faite, à certains moments, c'est l'engorgement. À d'autres, c'est le grand stress pour les herbivores qui craignent pour leur vie: les souris ont peur de se faire piétiner par les éléphants, les gazelles ont peur des lionnes cachées dans les fourrés. Sans compter qu'il y a en a qui prennent leur bain dedans et ça c'est dégueulasse ! Du temps de Mufasa, rien n'avait été fait pour régler le problème car quand lui venait à la rivière, il n'y avait jamais personne pour l'embêter. Et on n'aurait jamais osé se baigner dans la rivière quand il arrivait !

Tout le monde trouve qu'il faut faire quelque chose. Le paresseux propose qu'on mette des heures où cela serait réservé à certaines espèces et interdit à d'autres. Comme ça pas d'engorgement en toute sécurité. Très vite tout le monde est d'accord sur le principe. Pourquoi n'y avait-on pas pensé plus tôt ?

Mais ça se complique dès qu'on tente de répartir les tranches horaires.

- 8h, ça me convient dit la tortue mais je n'aurais pas le temps de boire si je dois être partie à 9h.
- 9h du matin, s'inquiète la souris mais je dois boire au moins trois fois par jour sinon je meurs
- Ah oui, 10h c'est super, dit la Linotte. Elle revient 30 secondes plus tard, c'était quelle heure encore ?
- Quoi ! je dois y aller à 11h, dit la chouette, mais je dors à ce moment-là.
- À midi, il fait beaucoup trop chaud, dit la gazelle.
- Ah non, 13h c'est l'heure de ma sieste, s'indigne le lion.
- 14h, mais vous êtes fous, s'énerve la girafe, c'est juste après le lion. Il va me sauter dessus dès que j'approcherai.
- 15h, ça me convient dit le crocodile tout penaud. Mais je vais aller où, moi, les 23h qui restent ?"

Qui va décider de faire passer cette loi (pouvoir législatif) ?

Comment va-t-on l'appliquer et vérifier qu'elle est respectée (pouvoir exécutif) ?

Si quelqu'un l'enfreint, qui punira cette personne (pouvoir judiciaire) ?

3.6. Analyse de cas réels

Après avoir analysé la métaphore du film en profondeur, il est temps de confronter la grille d'analyse à des pays réels. Nous proposons pour cela de travailler avec une sélection de documents qui permettront de remplir notre grille. Mais passer d'un modèle théorique à la réalité est tout sauf évident. On s'aventure ici sur un terrain glissant, surtout s'il s'agit de traiter une situation présente.

Tout d'abord, les classements des pays en matière de démocratie, tel celui réalisé par "The Economist Intelligence Unit"¹, souvent cité comme référence, peut laisser sur sa faim. Les critères utilisés sont souvent fort centrés sur la tenue d'élections, et ne tiennent souvent compte que de paramètres internes au pays, négligeant ainsi les actes des gouvernements sur la scène internationale ou encore les pressions extérieures que peut subir un pays.

Ensuite, la sélection des pays à étudier devrait répondre à différents critères :

- Avoir une signification pour les élèves car ils-elles en ont déjà entendu parler, ils-elles peuvent s'y raccrocher.
- Sortir de la vision occidental-centrée où nos pays sont présentés comme le modèle et les pays du Sud comme les derniers de classe, apporter une complexité dans l'analyse.
- Présenter une diversité à la fois géographique et en terme de régimes politiques.

Concrètement, nous proposons de constituer des portfolios documentaires les plus critiques possibles, en maximisant les sources d'information et en adaptant le choix des pays et le contenu à vos propres envies.

En guise d'exemple, vous trouverez des portfolios pour l'Arabie Saoudite (la seule monarchie absolue de droit divin actuellement), les Etats-Unis d'Amérique (pour les limites de sa démocratie), la Suisse (pour son système mêlant démocratie représentative et démocratie directe) et le Brésil (pour l'oscillation du pays entre dictature et démocratie dans son histoire récente).

Les portfolios facilitent le travail par groupe : chaque groupe dispose du portfolio d'un pays et doit identifier si ce pays correspond aux critères d'une monarchie absolue de droit divin, d'une dictature ou d'une démocratie,... ou une forme hybride particulière en fonction des critères. Chaque groupe partage ses résultats à l'issue de l'activité, ce qui permet d'enclencher un débat avec l'ensemble des élèves.

¹ Voir les critères utilisés par le Think-Tank à https://www.economist.com/media/pdf/DE-MOCRACY_INDEX_2007_v3.pdf

Pour aller plus loin...

Pour tenir compte des limites de notre grille d'analyse, nous pourrions ajouter quelques critères supplémentaires, externes au pays :

- Le pays est-il soumis à des pressions extérieures ? Dans ce cas, une attitude de méfiance et de contrôle peut devenir légitime.
- Le pays intervient-il militairement à l'étranger ?
- Le pays respecte-t-il les accords internationaux, en rapport au climat, aux droits de l'homme, au droit du travail ?

3.7. Discussion sur la démocratie

Cette activité "Roi Lion, les régimes politiques" vous amènera sans doute à aborder les points suivants :

- La participation des citoyen·ne·s

Est-elle seulement effective pour l'élection de ses représentant·e·s ? Ou bien également par l'émission d'avis non contraignants (comme la consultation populaire en Belgique) ou le vote contraignant (comme le référendum suisse) ? Un enjeu actuel chez nous est d'ailleurs d'augmenter la participation citoyenne dans le système politique représentatif.

- Le mode de prise de décision

Typiquement dans nos sociétés, le vote se fait à la majorité absolue, parfois à la majorité qualifiée (souvent des 2/3). Qu'en est-il des minorités ? Les cas proposés au point 3.5 permettent d'aborder efficacement la question de la protection des minorités. Le scrutin proportionnel (les représentant·e·s sont élu·e·s proportionnellement aux votes) tel que pratiqué en Belgique permet d'inclure les minorités. En élargissant le spectre aux systèmes traditionnels africains¹, la pratique du consensus sera également utilement abordée. À l'autre extrême, le droit de veto accordé aux membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies pourrait aussi être mis en débat.

Idéalement, les élèves sortent de cette séquence avec plus de questions que de réponses. Ils-elles auront compris la complexité du sujet, et notamment que la démocratie, ce n'est pas juste aller voter quelques fois durant sa vie. La démocratie est une construction permanente qui a besoin pour exister de la participation active de chacun·e. Terminer par une discussion ouverte, où chacun·e peut exprimer son ressenti, ce qu'il-elle a appris et les questions qui restent en suspens peut permettre de conclure l'activité en donnant des pistes de prolongement, car les outils sont nombreux et les démarches actuelles dans la société (liste citoyenne, consultation populaire d'initiative citoyenne, élection par tirage au sort,...) également.

Si la démocratie en tant que régime politique est l'objet central de "Roi Lion, les régimes politiques", la démocratie en tant que mode de fonctionnement de tout groupe humain aura idéalement aussi été abordée, voire expérimentée dans le travail de groupe. En prolongement à cette expérimentation, comment instaurer de la démocratie à l'échelle de la classe, de l'école, de la famille ?

Si cette activité vous en donne l'énergie, pourquoi ne pas vous engager dans un projet d'école citoyenne ? Il s'agit d'impliquer les élèves dans les processus décisionnels comme, par exemple, écrire avec eux le ROI de l'école... Puisque la démocratie n'est sans doute complète que lorsqu'elle est pratiquée à tous les échelons !

¹ Démocratie en Afrique subsaharienne: dépasser les certitudes occidentales, Léon Saur, Etude Justice et Paix, 2015, page 19-27 (http://www.justicepaix.be/IMG/pdf/2015_cjp_democratie_en_afrique_subsaaharienne.pdf).

4. PROLONGEMENTS

WikiCm, le centre de connaissance en ECM, coordonné par le programme fédéral Annoncer la Couleur, vous a proposé ici d'explorer l'utilisation du film "Le Roi Lion" de Disney pour aborder le thème des régimes politiques. Mais "Le Roi Lion" contient d'autres dimensions également qui mériteraient d'être approfondies:

- On pourrait ainsi s'intéresser à la question du paradigme de la société représentée dans la savane, quand l'ordre normal des choses repose sur l'équilibre d'un écosystème alors que la prédation non réfléchie (tyrannie de Scar et des hyènes) amène à la désertification. On peut aisément faire le lien avec notre système capitaliste actuel incapable de se limiter et d'envisager sereinement le futur de notre écosystème terrestre. "Hakuna Matata", philosophie intéressante à cet égard semble elle balayée dans le film comme étant un "péché de jeunesse" chez Simba. Ne peut-on pas y voir une certaine attitude dédaigneuse de modes de vie menacés actuellement, comme ceux des peuples indigènes, premières victimes des externalités sociales et environnementales du système capitaliste¹ ?
- On pourrait aussi s'intéresser à la question du genre et notamment à la polygamie qui, bien que présente, n'est pas explicitée dans le film. N'est-il pas normal que les lionnes chassent, ou est-ce juste sous le règne de Scar que cela se passe ? Qu'en est-il du rôle de la femme ? A-t-elle les mêmes droits que l'homme ? On pourrait aussi approfondir le patriarcat et les sociétés polygames et polyandres.

Pour approfondir sur le thème de la "démocratie", vous trouverez dans la section suivante une série de ressources utiles.

1. Voir à cet égard le cas du peuple Sarayaku via le jeu "[Les indiens contre les géants du pétrole](#)".

5. BIBLIOGRAPHIE

Documentaire Démocratie(s) ? - Data Gueule

Un peu plus long que le précédent (90'), il va plus loin et s'inspire d'exemples concrets actuels qui tentent d'aller plus loin en terme de participation citoyenne.

<https://www.youtube.com/watch?v=RAvW7LIML60>



Bibliographie Démocratie et citoyenneté - Annoncer la Couleur

Une sélection d'outils pédagogiques, de livres, de films sur la thématique pour les 12-18 ans. À consommer sans modération.

<http://annoncerlacouleur.be/biblio> > Démocratie et citoyenneté (12-18 ans)



Dossier pédagogique Désobéissance civile - Annoncer la Couleur

Ce dossier sur la « désobéissance civile » a été réalisé pour faciliter le traitement de la question de la désobéissance civile avec des jeunes à partir de 16 ans. Vous trouverez donc des informations de base sur le mouvement et ses formes anciennes et actuelles, des ressources pour approfondir certains angles et des animations à mener directement avec vos jeunes. Plus qu'un dossier thématique complet et théorique, nous avons pensé ce dossier comme une source à plusieurs entrées où vous êtes libre de choisir les points à approfondir.



Jeu MonoPays - HELHa - Annoncer la Couleur

Monopays est un jeu de plateau qui met les joueur·euse·s dans la peau de dirigeant·e·s de pays (Arabie Saoudite, Ukraine, Pérou, Chine, Tunisie). Confronté·e·s à des dilemmes et des questions, ils·elles devront apprendre à travailler en équipe, à coopérer afin de prendre des décisions qui permettent d'amener leur pays à un niveau élevé sur différentes thématiques: économie, environnement, image du pays à l'extérieur, la satisfaction du peuple et la paix. Cela sous-entend qu'ils·elles devront être attentifs·ives à chaque membre du groupe et à écouter l'opinion de chacun·e, les connaissances qu'ils·elles ont de chaque pays, de chaque événement... Ce n'est qu'en se consultant et en se nourrissant des apports de chacun·e qu'ils·elles pourront avancer vers une gestion démocratique de leur pays. Les apports devront évidemment être argumentés afin de convaincre tous les membres de l'équipe.



Jeu Politiki - SCI

Allez-vous réussir à relever les défis du développement, à redonner le sourire à votre population et à grimper dans les sondages ?

La population n'a plus confiance dans le pouvoir politique pour œuvrer au développement du pays.

En tant que représentant·e-s de partis politiques, vous devrez trouver des solutions aux défis de votre région, la développer et restaurer la confiance de votre population.

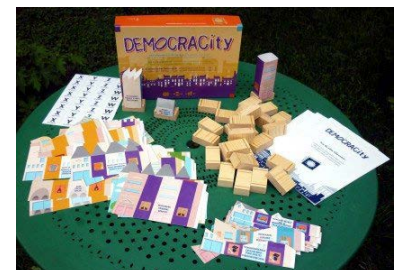
Politiki est un jeu de rôle qui pousse au débat et permet de se rendre compte de la complexité du «développement».



Jeu Democracy - Fondation Roi Baudoin

Ce jeu de rôle éducatif vise à sensibiliser les jeunes aux défis qui se posent à notre démocratie et à les initier aux principes d'une société démocratique.

En formant un parti et en construisant une ville ensemble, les participant·e-s s'initient à la réalité politique. L'accent est mis sur la collaboration, le respect, les valeurs démocratiques, les modes de décision et la gestion des conflits.



Projet écoles citoyennes

Comment rendre mon école plus démocratique ? C'est à cette question que répond le projet d'école citoyenne. Plus d'infos sur le site internet <https://ecolecitoyenne.org/>



Agora, assemblée tirée au sort pour le parlement bruxellois

Souhaitant innover dans le champ politique et lutter contre le professionnalisme, Agora propose de tirer au sort parmi les citoyen·ne-s une assemblée permanente en parallèle de celle qui siègera au parlement bruxellois. Les décisions prises par cette assemblée seront portées par le ou les élu·e-s que la liste parviendra à obtenir lors des élections de mai 2019. www.agora.brussels



Kayoux, liste citoyenne à OLLN

S'inspirant d'expériences telles que celle de Saillans en Drôme, un collectif de citoyen·ne-s a décidé de se présenter aux élections communales d'Ottignies Louvain-la-Neuve en 2018 sans programme mais avec une méthode. Celle-ci consiste à créer des assemblées citoyennes qui se prononcent sur des questions importantes, les décisions étant alors défendues par les deux porte-paroles élu·e-s au Conseil Communal. <http://kayoux.be/>



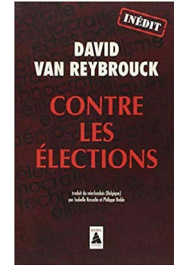
Roi Lion

Les régimes politiques

© Disney

Livre "Contre les élections"

David Van Reybrouck interroge nos démocraties représentatives occidentales, étant donné qu'un nombre croissant de citoyens s'en montrent insatisfaits. Il développe ensuite des propositions, à partir d'exemples concrets dans le monde, et prône notamment une introduction de processus de tirage au sort.



Retransmissions de débats internationaux

Comment disposer d'une diversité de sources d'information fiables quand on traite de géopolitique ? Le cas particulier de certains pays est ou a été traité au Conseil de Sécurité des Nations-Unies. Dans chaque cas, écouter l'ensemble des positionnements des pays est très instructif et permet de se forger sa propre opinion, à partir de discours officiels. Dans la plupart des cas, il existe une traduction en français. <http://webtv.un.org/meetings-events/>



ANNEXE 1 : PROGRAMMES HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

D'après le document "Compétences terminales et savoirs communs en géographie" - Humanités générales et technologies
Fédération Wallonie-Bruxelles

Humanités professionnelles et techniques

HISTOIRE

Inscrire dans une perspective historique des thèmes...

D2	3e	Identités et migrations
	3e	Technologies et modes de vie
	4e	Disparités Nord Sud
	4e	Droits et libertés
	4e	Héritages culturels

D3	5e	Mondialisation des échanges
	5e	Union européenne
	5e	Acquis sociaux et politiques
	6e	Extrémismes
	6e	Belgique fédérale

UAA et COMPÉTENCES

UAA 1	C1 Situer dans le temps
UAA 2	C2 Critiquer
UAA 3	C3 Comparer

Concepts

Migration
Développement
Identité culturelle
Démocratie/autoritarisme
Stratification sociale
Dépendance au milieu
Aménagement du territoire

UAA et COMPÉTENCES

UAA 1	C1 Positionner et situer des objets dans l'espace
UAA 2	C2 Établir l'existence de liens entre des composantes du territoire
UAA 3	C3 Utiliser des représentations cartographiques

GÉOGRAPHIE

Inscrire dans un contexte spatial des thèmes...

D2	3e	Étalement urbain
	3e	Flux migratoires
	4e	Risques naturels
	4e	Accès à l'eau

D3	5e	Dépendance énergétique
	5e	Déforestation
	6e	Bassins d'emplois
	6e	Aménagement du territoire

...en vue d'éclairer des enjeux sociétaux liés à

la citoyenneté active la diversité l'environnement l'insertion socioprofessionnelle

4^e année

Porter le regard de l'histoire sur les droits et libertés

Contenus

L'enseignant fait découvrir l'état des droits de l'homme aujourd'hui et les racines des libertés fondamentales et des droits politiques actuels.

Attendus

Visée(s)

En prenant appui sur :

- la teneur des libertés fondamentales et des droits politiques qui sont reconnus, aujourd'hui, par le droit international ;
- les racines historiques de ces droits et libertés : la contestation de l'absolutisme de droit divin par les idées des Lumières, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la révolution belge et les limites, sur le plan démocratique, du régime installé en 1831 ;

l'élève réalise une ou plusieurs tâches associées à une ou plusieurs compétences disciplinaires.

Concept de démocratie et autoritarisme : détenteurs du pouvoir, droits/libertés.

Concept de stratification sociale : groupes sociaux, traits distinctifs, rapports entre les groupes.

Moments-clés : Ancien Régime, Révolutions libérales et nationales.

Repères temporels : Révolution française et Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Révolution et Constitution belges, Déclaration universelle des droits de l'homme.

Enjeux liés à la diversité culturelle et la citoyenneté active

L'élève sera outillé afin d'apprécier le caractère situé et universel des Droits de l'homme et afin de prendre conscience des combats humains qui ont permis leur lente inscription dans les droits nationaux et internationaux.

- Lecture d'une trace du passé.
- Exploitation des sources historiques.
- Utilisation de repères et de représentations de temps.
- Identification et mobilisation des caractéristiques d'un concept.

Ressources

Savoir-faire

ANNEXE 1 : PROGRAMME SCIENCES SOCIALES

2^e et 3^e degrés de l'enseignement général de transition. Fédération de l'enseignement secondaire catholique.

Au cours de chaque degré, les situations-problèmes abordées devraient en tout cas inclure l'approche de quelques grandes institutions belges et internationales parmi :

- // les institutions politiques
- // les institutions judiciaires
- // les institutions sociales et socioprofessionnelles
- // les institutions éducatives et culturelles
- // les technologies de l'Information et de la Communication et les médias
- // ...

DES INSTITUTIONS ET DES ORGANISATIONS

Le nécessaire pluralisme explicatif et le développement des nouveaux mouvements sociaux impliquent de ne pas se limiter aux seules organisations gouvernementales mais de prendre aussi en compte quelques organisations non gouvernementales .

INSTITUTIONNELLE ET SOCIO-POLITIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • acteur social • citoyenneté • consensus, conflit • démocratie, dictature, totalitarisme • État, nation • globalisation, mondialisation • institution • mouvement social • médias, TIC • organisation • parti politique, groupe de pression • pouvoir, autorité • système • système politique • ...
--	--

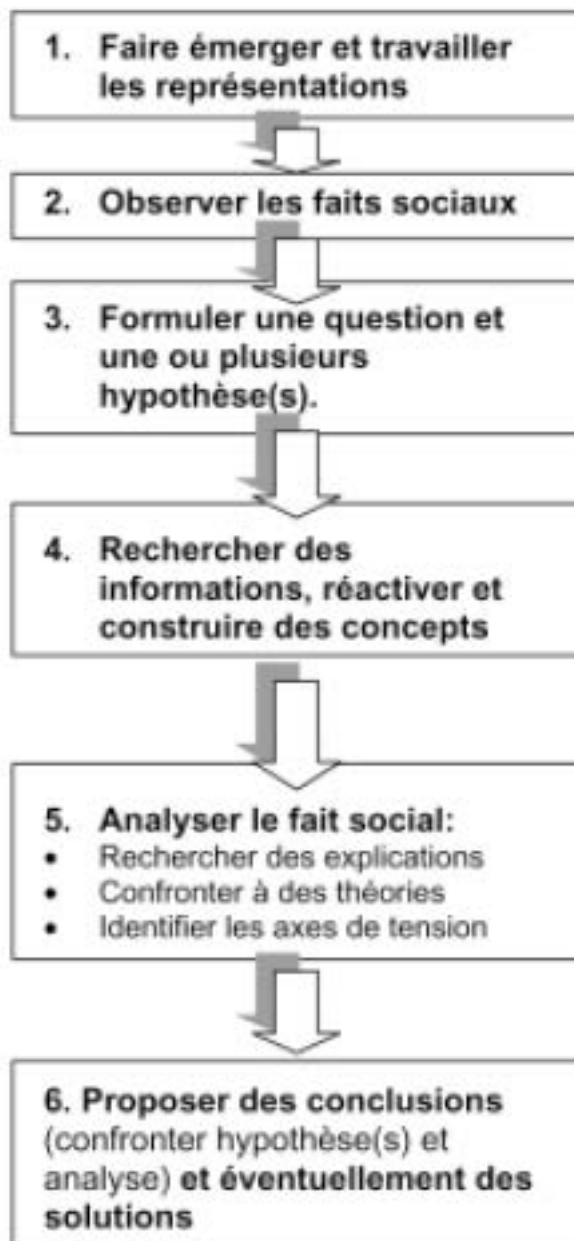
DES CONCEPTS

Axes de tension	Commentaires
Compétition/ coopération	On vit dans une culture de la compétition mais il y aussi des comportements coopératifs à l'intérieur de ce champ culturel (comme en dehors d'ailleurs).
Production/ reproduction	Changement social opposé au conservatisme (aspect déterministe).
Consensus/ conflit	Le conflit est naturel, c'est à partir de lui que l'on construit le consensus, toujours provisoire. Mais le conflit peut être perçu comme perturbateur d'un certain ordre.

DES AXES DE TENSION

DES ÉTAPES D'UNE DÉMARCHE TYPE

DEMARCHE METHODOLOGIQUE



COMPETENCES

1. À partir d'un fait social* traversé par un ou plusieurs axes de tension*, sur base de ses propres représentations* et en (ré)activant des connaissances acquises, **formuler, à propos d'une situation-problème une/des question(s) et énoncer l'une ou l'autre hypothèse* de départ.** Pour ce faire, on utilisera des supports divers (écrits, statistiques, audio-visuels, informatiques...).

2. Sur base des situations-problèmes définies, de la question et de l'(des)hypothèse(s) retenue(s), **concevoir et réaliser, seul ou en équipe, une démarche de recherche** visant à vérifier ces hypothèses, en utilisant différentes techniques de collecte et de traitement de l'information et en mobilisant différents concepts-outils.

3. **Confronter**, seul ou en équipe, **les résultats d'une recherche avec des modèles théoriques explicatifs**, en faire ressortir les limites et dégager de la situation-problème les axes de tension qui la traversent.

4. Présenter, seul ou en équipe, en faisant appel à un mode de **communication** adéquat, les résultats de la recherche, de façon succincte et structurée.

<p>Mufasa</p>  <p>Titre : Roi Fonction(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gardien de l'équilibre de la savane, doit respecter toutes les créatures - Prend les décisions, ordonne, juge 	<p>Scar</p>  <p>Titre : Roi Fonction(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chef absolu (pas à l'écoute, impose sa seule volonté) - Chef de l'armée des hyènes, bourreau si désobéissance 	<p>Simba</p>  <p>Titre : Prince Fonction(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se préparer à l'exercice du pouvoir - Selon l'ordre des choses, il aura les mêmes fonctions que Mufasa
<p>Sarabi</p>  <p>Titre : Chef de la meute des femelles Fonction(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reproduction et éducation - Chasse 	<p>Rafiki</p>  <p>Titre : Chef religieux Fonction(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseiller du Roi, sage - Prédiction de l'avenir et garant du moment juste - Maître de cérémonie (baptême, intronisation,...) 	<p>Zazu</p>  <p>Titre : Page/fou du Roi Fonction(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informateur, messenger du Roi sous Mufasa - Amuseur du Roi sous Scar
<p>Timon et Pumbaa</p>  <p>Titre : aucun, puis alliés Fonction(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien du futur Roi, de la rébellion contre Scar 	<p>Shenzi, Banzai, Ed et les autres hyènes</p>  <p>Titre : aucun, voire anti-titre (exclues du territoire) Fonction(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Milice de Scar 	<p>Les animaux de la savane</p>  <p>Titre : aucun Fonction(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Confirmation de l'ordre établi, au service du Roi

Mufasa



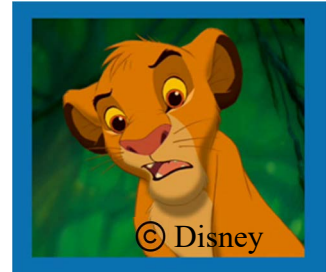
Titre :
Fonction(s) :

Scar



Titre :
Fonction(s) :

Simba



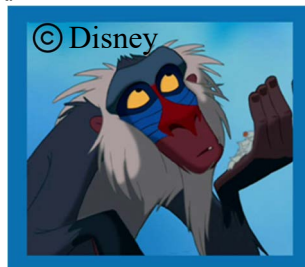
Titre :
Fonction(s) :

Sarabi



Titre :
Fonction(s) :

Rafiki



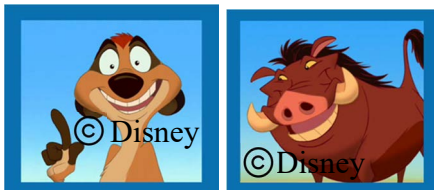
Titre :
Fonction(s) :

Zazu



Titre :
Fonction(s) :

Timon et Pumbaa



Titre :
Fonction(s) :

Shenzi, Banzai, Ed et les autres hyènes



Titre :
Fonction(s) :

Les animaux de la savane



Titre :
Fonction(s) :

ANNEXE 3 – GRILLES D'ANALYSE



Didactique des sciences sociales
Françoise Budo



Sainte-Croix



Tableau vierge - Difficulté élevée - Des prérequis sur les systèmes politiques sont nécessaires

Types de domination Caractéristiques	Royaume de Mufasa	Royaume de Scar

Types de domination	Royaume de Mufasa	Royaume de Scar
Caractéristiques
Accession au pouvoir (Qui ? Comment ?)		
Ce qui conduit à obéir à l'autorité		
Rerésentation et participation au pouvoir (Qui ? Comment ?)		
Valeurs promues (et les moyens mis en place pour les atteindre)		
Séparation des pouvoirs		
Rôle du clergé (séparation de l'église et de l'Etat ? Laïcité, neutralité ?)		
Rôle de l'Etat (minimaliste ou interventionniste ?)		

Types de domination Caractéristiques	Royaume de Mufasa	Royaume de Scar
Accession au pouvoir (Qui ? Comment ?)	Récit mythique, traditionnel qui relate la généalogie. La tradition. L'hérédité – primo géniture mâle. Bénédiction et onction du clergé.	Servitude contrainte par la violence (coercition). Etat de terreur à l'aide d'une milice ou de la force armée. Force brutale. Corruption.
Ce qui conduit à obéir à l'autorité	Seul le Roi. Légitimé par le pouvoir religieux, les rituels, la tradition, la place dans la généalogie.	Inégalité (peur et exploitation).
Rerésentation et participation au pouvoir (Qui ? Comment ?)	Pas de séparation, le Roi concentre les pouvoirs. Administration embryonnaire.	
Valeurs promues (et les moyens mis en place pour les atteindre)		
Séparation des pouvoirs		
Rôle du clergé (séparation de l'église et de l'Etat ? Laïcité, neutralité ?)		/
Rôle de l'Etat (minimaliste ou interventionniste ?)	Le Roi est l'Etat. Il permet la reproduction. Il maintient 'l'équilibre'. Les dominants préservent leurs privilèges.	

Types de domination Caractéristiques	Royaume de Mufasa	Royaume de Scar
Accession au pouvoir (Qui ? Comment ?)	Récit mythique, traditionnel qui relate la généalogie. La tradition. L'hérédité – primo géniture mâle. Bénédiction et onction du clergé.	Usurpation – Coup d'Etat – La Force.
Ce qui conduit à obéir à l'autorité	Servitude volontaire Les 'sujets' fournissent le souverain en biens et services (allégeance). Le souverain est responsable de la protection des sujets, de la Loi et de l'ordre. (+ charisme).	Servitude contrainte par la violence (coercition). Etat de terreur à l'aide d'une milice ou de la force armée. Force brutale. Corruption.
Rerépresentation et participation au pouvoir (Qui ? Comment ?)	Seul le Roi. Légitimé par le pouvoir religieux, les rituels, la tradition, la place dans la généalogie.	Seul le Roi aidé de sa milice. Dictature. Exercice de la tyrannie, de la terreur
Valeurs promues (et les moyens mis en place pour les atteindre)	Inégalité – Respect de la tradition – Soumission consentie	Inégalité (peur et exploitation).
Séparation des pouvoirs	Pas de séparation, le Roi concentre les pouvoirs. Administration embryonnaire.	Pas de séparation des pouvoirs, le dictateur concentre les pouvoirs et emploie une milice pour s'imposer.
Rôle du clergé (séparation de l'église et de l'Etat ? Laïcité, neutralité ?)	Justification divine. Tradition. Sainteté de la royauté.	/
Rôle de l'Etat (minimaliste ou interventionniste ?)	Le Roi est l'Etat. Il permet la reproduction. Il maintient 'l'équilibre'. Les dominants préservent leurs privilèges.	Etat policier.

<p>Types de domination</p> <p>Caractéristiques</p>	<p>Etat de Simba : objectif démocratique</p> <p>.....</p>
<p>Accession au pouvoir (Qui ? Comment ?)</p>	
<p>Ce qui conduit à obéir à l'autorité</p>	
<p>Répresentation et participation au pouvoir (Qui ? Comment ?)</p>	
<p>Valeurs promues (et les moyens mis en place pour les atteindre)</p>	
<p>Séparation des pouvoirs</p>	
<p>Rôle du clergé (séparation de l'église et de l'Etat ? Laïcité, neutralité ?)</p>	
<p>Rôle de l'Etat (minimaliste ou interventionniste ?)</p>	

Types de domination	Royaume de Mufasa	Royaume de Scar	Le printemps de la savane Etat moderne et démocratique <i>République (ou Manarchie consitutionnelle et représentative)</i>
Caractéristiques <i>Monarchie absolue de droit divin</i> <i>Tyrannie</i>	
Accession au pouvoir (Qui ? Comment ?)	Récit mythique, traditionnel qui relate la généalogie. La tradition. L'hérédité – primo géniture mâle. Bénédiction et onction du clergé.	Usurpation – Coup d'Etat – La Force.	Constitution qui organise l'Etat. Mode de scrutin : (majoritaire/ proportionnel/un tour ou deux tours, nombre de mandats, ...).
Ce qui conduit à obéir à l'autorité	Servitude volontaire Les 'sujets' fournissent le souverain en biens et services (allégeance). Le souverain est responsable de la protection des sujets, de la Loi et de l'ordre. (+ charisme).	Servitude contrainte par la violence (coercition). Etat de terreur à l'aide d'une milice ou de la force armée. Force brutale. Corruption.	Emancipation. La raison. La place laissée au citoyen dans la participation au pouvoir. L'intégrité des dirigeants. Existence de l'opposition et de débats contradictoires.
Représentation et participation au pouvoir (Qui ? Comment ?)	Seul le Roi. Légitimé par le pouvoir religieux, les rituels, la tradition, la place dans la généalogie.	Seul le Roi aidé de sa milice. Dictature. Exercice de la tyrannie, de la terreur	Les citoyens=>Via des élections de représentants – Via des assemblées de citoyens consultatives – Via des référendums.
Valeurs promues (et les moyens mis en place pour les atteindre)	Inégalité – Respect de la tradition – Soumission consentie	Inégalité (peur et exploitation).	Egalité – Liberté – Solidarité. (Protection sociale, législation valable pour tous, = de droit, ...).
Séparation des pouvoirs	Pas de séparation, le Roi concentre les pouvoirs. Administration embryonnaire.	Pas de séparation des pouvoirs, le dictateur concentre les pouvoirs et emploie une milice pour s'imposer.	Séparation des pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire. Administration développée.
Rôle du clergé (séparation de l'église et de l'Etat ? Laïcité, neutralité ?)	Justification divine. Tradition. Sainteté de la royauté.	/	Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Etat laïque ou Etat Neutre.
Rôle de l'Etat (minimaliste ou interventionniste ?)	Le Roi est l'Etat. Il permet la reproduction. Il maintient 'l'équilibre'. Les dominants préservent leurs privilèges.	Etat policier.	L'Etat outre la protection des citoyens (police et armée) intervient dans l'économie pour la réguler.

ANNEXE 5

Vous avez confectionné un embryon de système moderne, libre et démocratique. Voici des événements qui se passent dans la savane. Réfléchissez à ce qui va se passer dans votre système avec ce nouveau problème survenu. Ensuite, cherchez à modifier votre système pour qu'à l'avenir tout le monde s'y retrouve.

CAS 1 :

C'est la pagaille à la rivière. Comme la nature n'est pas si bien faite, à certains moments, c'est l'engorgement. A d'autres, c'est le grand stress pour les herbivores qui craignent pour leur vie : les souris ont peur de se faire piétiner par les éléphants, les gazelles ont peur des lionnes cachées dans les fourrés. Sans compter qu'il y a en a qui prennent leur bain dedans et ça c'est dégueulasse ! Du temps de Mufasa, rien n'avait été fait pour régler le problème car quand lui venait à la rivière, il n'y avait jamais personne pour l'embêter. Et on n'aurait jamais osé se baigner dans la rivière quand il arrivait !

Tout le monde trouve qu'il faut faire quelque chose. Le paresseux propose qu'on mette des heures où cela serait réservé à certaines espèces et interdit à d'autres. Comme ça pas d'engorgement en toute sécurité. Très vite tout le monde est d'accord sur le principe. Pourquoi n'y avait-on pas pensé plus tôt ?

Mais ça se complique dès qu'on tente de répartir les tranches horaires.

- 8h, ça me convient dit la tortue mais je n'aurais pas le temps de boire si je dois être partie à 9h.
- 9h du matin, s'inquiète la souris mais je dois boire au moins trois fois par jour sinon je meurs
- Ah oui, 10h c'est super, dit la Linotte. Elle revient 30 secondes plus tard, c'était quelle heure encore ?
- Quoi ! je dois y aller à 11h, dit la chouette, mais je dors à ce moment-là.
- À midi, il fait beaucoup trop chaud, dit la gazelle.
- Ah non, 13h c'est l'heure de ma sieste, s'indigne le lion.
- 14h, mais vous êtes fous, s'énerve la girafe, c'est juste après le lion. Il va me sauter dessus dès que j'approcherai.
- 15h, ça me convient dit le crocodile tout penaud. Mais je vais aller où, moi, les 23h qui restent ?"

CAS 2 :

Les herbivores trouvent que c'est trop dangereux de vivre aux côtés des lions. Ils décident de voter l'exécution de tous les lions. Qui pourra les en empêcher ?

CAS 3 :

Une gazelle et un léopard sont très amis. Ils se disent que c'est d'avoir vécu ensemble qui leur a permis de dépasser les préjugés qu'ils avaient l'un sur l'autre. Leur idée est de fonder des écoles où les petits léopards et les petites gazelles grandiraient ensemble. Malheureusement, chez les gazelles et chez les léopards, on trouve ça utopique, impossible, dangereux, et puis ça a toujours été comme ça: les léopards ne sont pas fait pour vivre avec les gazelles. Comment leur proposition de loi pourrait-elle passer ?

CAS 4 :

Mais qu'avez-vous fait des hyènes ? Sont-elles admises ? Ont-elles les mêmes droits ? En tout cas, elles, elles trouvent qu'elles n'ont pas assez de pouvoir et elles le font savoir en cassant tout, en chahutant, et même en s'attaquant aux plus faibles et aux isolés ? Il faut réagir !

Remarque : les mots soulignés sont définis dans le lexique en fin de dossier.

Document 1 : Qui dirige vraiment l'Arabie Saoudite ?

(21 janvier 2016) : <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20160120.OBS3076/qui-dirige-vraiment-l-arabie-saoudite.html>

« Une famille, les Saoud, possède la quasi-totalité du pouvoir. C'est d'ailleurs le seul Etat au monde qui porte le nom d'une famille. On est plus proche d'une logique patrimoniale que d'un Etat moderne. Il y a des institutions, mais elles reposent essentiellement sur des liens personnels et des fiefs. D'autre part, l'Etat saoudien est fondé sur un partenariat entre le politique et le religieux, qui coexistent selon les termes d'un pacte passé en 1744 dans lequel le politique, c'est-à-dire Mohammed Ben Saoud et plus tard la dynastie Saoud, s'engage à faire appliquer dans la société le message religieux de Mohammed Abdel Wahhab, qui prône une purification de l'islam par le retour aux sources. En retour, le religieux reconnaît une forme d'autonomie du politique en acceptant de légitimer ses décisions. »

Document 2 : La famille Saoud et les postes ministériels

(25 octobre 2017) : <https://www.nouvelobs.com/monde/20171025.OBS6472/arabie-saoudite-le-prince-heritier-promet-un-pays-moderne-et-tolerant.html>

Arabie saoudite : principaux membres de la dynastie

Le fils du roi Mohammed ben Salmane, promu prince héritier à 31 ans



- Décédé
- Clan soudairi
- Règne



Abdel Aziz ibn Saoud
1876-1953
Fondateur de la dynastie saoudienne
● 1932 - 1953



Document 3 : Le rôle du wahhabisme

Source : Philippe DROZ-VINCENT, Ghassan SALAMÉ, « ARABIE SAOUDITE », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 13 janvier 2017. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/arabie-saoudite/>

« L'islam est l'un des outils principaux de légitimation du pouvoir en Arabie Saoudite. Grâce au wahhabisme, le pouvoir s'est associé dès ses origines à un mouvement de prédication et à une réinterprétation rigoriste du texte islamique. Mais en annexant la province du Hijaz, où se trouvent La Mecque et Médine, les Saoud se sont dotés d'un rôle autrement prestigieux, celui de gardiens des Lieux saints, titre que le roi Fahd a décidé de voir utiliser de préférence à tous les autres, à partir de 1985. »

Document 4 : Qu'est-ce que le wahhabisme ?

Source(4 janvier 2016) : <http://www.europe1.fr/international/quest-ce-que-le-wahhabisme-2644639>

[...]

« D'où vient le wahhabisme ?

Le wahhabisme est un courant islamique né au 18ème siècle. Il est l'oeuvre du théologien et ouléma Mohamed Ben Abd Al Wahhab, qui a vécu de 1743 à 1792. Ce théologien s'est inspiré d'un courant qui existait depuis le 14ème siècle, le salafisme. Puis c'est à partir de ce courant déjà rigoriste que Mohamed Ben Abd Al Wahhab a fondé le wahhabisme que nous connaissons aujourd'hui. »

[...]

« Quelle idéologie prône-t-il ?

Le wahhabisme est un courant islamique qui veut revenir aux sources de l'islam, c'est-à-dire qui veut que les musulmans vivent comme les musulmans vivaient au 1er siècle de l'islam. C'est donc un mouvement revivaliste, passéiste, rigoriste, qui s'appuie sur une interprétation littérale du Coran et de la tradition prophétique. Il vise à remettre une société musulmane en place, selon les premiers principes de la religion. »

[...]

« Et c'est après le boom pétrolier des années quatre-vingt que l'Arabie saoudite introduit une dimension missionnaire dans le wahhabisme, qui va prôner ce courant de l'islam au-delà de l'Arabie. »

Document 5 : La législation en Arabie Saoudite

Source :Wikipedia consulté le 04/01/2019, https://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_saoudien

« La charia est [...] associée à des régulations issues de décrets royaux pour des questions modernes comme la propriété intellectuelle et le droit des sociétés. La charia reste néanmoins la source principale de la législation, en particulier pour les affaires criminelles, familiales, commerciales et contractuelles et le Coran et la Sunna sont considérés comme formant la Constitution du pays.

[...]

L'interprétation du Coran et de la Sunna reste nécessaire et cette tâche est assurée par les oulémas. »

Document 6 : Les oulémas du palais

Source : Nabil Mouline, « Les oulémas du palais », Archives de sciences sociales des religions [En ligne], 149 | janvier-mars 2010, mis en ligne le 01 mars 2013, consulté le 04 janvier 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/assr/21954>

« Véritable matrice idéologique de l'État saoudien et instrument de légitimation politique et religieuse, la doctrine wahhabite et ses dépositaires, les oulémas, sont les soutiens indéfectibles de la famille Sa'ūd* depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle. Cette alliance se renforce, à partir de 1971, avec la création d'un certain nombre d'institutions politico-religieuses dont la plus importante est le Comité des grands oulémas. Si les larges prérogatives, dont dispose cette dernière dans les domaines politique, religieux et social, poussent l'autorité politique à vouloir en chapeauter l'action et contrôler l'accès, l'establishment wahhabite n'en fait pas moins. »

* : Saoud

Document 7 : La justice en Arabie Saoudite

Source :Wikipedia consulté le 04/01/2019, https://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_saoudien

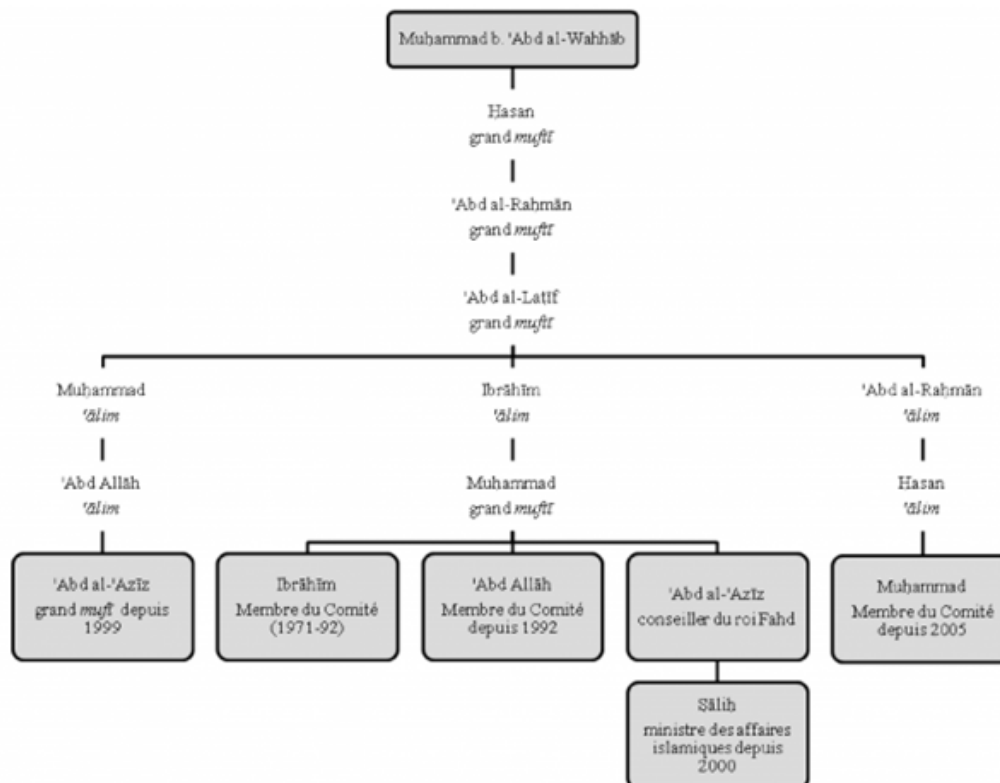
Le système judiciaire saoudien [...] est composé des tribunaux islamiques généraux et sommaires et de quelques tribunaux administratifs s'occupant des affaires concernant des questions modernes. Les tribunaux saoudiens sont peu encadrés et le premier code de procédure pénale du pays, édicté en 2001, reste largement ignoré. Les décisions sont prises sans jury et généralement par un seul juge.

[...]

L'institution judiciaire est composée des cadis qui jugent des affaires spécifiques et des muftis et des autres oulémas qui prononcent des avis juridiques généraux mais très influents appelés fatwas. Le grand mufti, actuellement Abdul Aziz ibn Abdillah Ali ash-Shaykh, est le personnage le plus important de l'institution judiciaire en plus d'être la plus haute autorité religieuse du pays ; ses avis sont donc très influents chez les juges saoudiens. L'Arabie saoudite compte environ 700 cadis.

Document 8 : Généalogie des Al al-Shaykh / Succession des grands muftis

Source : <https://assr.revues.org/docannexe/image/21954/img-1-small580.png>



Document 9 : Quelle justice en Arabie Saoudite

Source (octobre 2015): <https://www.les-crisis.fr/wp-content/uploads/2015/10/Capture13.png>



RT RT France 
@RTenfrancais

 Suivre

Décapité, puis crucifié: un #manifestant saoudien condamné à mort après un procès sans avocat
francais.rt.com/international/...

12:28 - 18 Sept 2015

  18  1



Document 10 : Les droits des femmes en Arabie Saoudite

Source : https://www.liberation.fr/planete/2018/06/24/conduite-pour-les-femmes-en-arabie-saoudite-il-reste-beaucoup-a-faire_1661580

« Mohammed ben Salmane semble se présenter comme quelqu'un de très progressiste, comme le champion du droit des femmes. Quand on regarde la situation dans son ensemble, c'est beaucoup plus compliqué. Il faudra voir si le prince héritier a vraiment à cœur de s'attaquer à l'inégalité des femmes qui est inscrite dans la loi. Ce système affecte toute une série de décisions dans leur vie quotidienne : le mariage, le droit de voyager, de faire des études et la possibilité de transmettre la nationalité à des enfants pour des femmes mariées à un conjoint étranger. Est-ce que le prince héritier ira plus loin ? C'est là qu'on pourra voir si le droit des femmes est une cause qui compte pour lui et non un argument de communication en direction de l'auditoire occidental. »



Une caricature dans un journal qatari se moque de l'hypocrisie des cheikhs, des intellectuels et des médias saoudiens : quand « les femmes demandent de conduire », ils s'y opposent ; lorsque « le roi autorise les femmes à conduire », ils approuvent à l'unanimité (twitter.com/al_watanQatar, 28 septembre 2017), source : <http://memri.fr/2017/10/16/la-levée-de-linterdiction-de-conduire-pour-les-femmes-en-arabie-saoudite-vue-par-les-caricaturistes-arabes/>

Document 11 : Arabie Saoudite et USA

Source : <https://www.capital.fr/economie-politique/larabie-saoudite-et-les-etats-unis-une-relation-basee-sur-la-securite-et-le-petrole-1312065>

« Les deux pays initient des relations diplomatiques en 1940, durant la Seconde Guerre mondiale. Le 14 février 1945, leur partenariat est scellé lors d'une rencontre historique entre le roi Abdel Aziz ben Saoud et le président Franklin D. Roosevelt à bord du croiseur USS Quincy dans le canal de Suez. Le pacte assure au royaume une protection militaire contre un accès privilégié au pétrole. La découverte de vastes réserves de pétrole à la fin des années 1930 a donné au royaume le rang de partenaire vital pour les États-Unis, avides d'or noir.

[...]

Le 20 mars 2018, Donald Trump loue à la Maison Blanche sa "grande amitié" avec le prince héritier Mohammed ben Salmane et émet l'espoir que le royaume donnerait "une part de (sa) richesse aux États-Unis sous la forme d'emplois et d'achats" de matériel militaire. »



Lexique (Définition du Larousse en ligne)

Rigoriste : qui montre un attachement rigoureux aux règles morales ou religieuses

Revivaliste : partisan de la résurgence d'un mouvement, d'une mode, d'une coutume, d'un style, d'un état d'esprit anciens

Passéiste : qui est tourné vers le passé

Ouléma : Docteur de la loi musulmane, juriste et théologien. L'ouléma est celui qui étudie le Coran et les commentaires, et qui connaît le droit musulman

Missionnaire : relatif à la propagation de la foi

Charia : loi canonique islamique régissant la vie religieuse, politique, sociale et individuelle, appliquée de manière stricte dans certains États musulmans

Prérogative : honneur, dignité, droit attaché à certaines fonctions, à certains titres, à certains états

Establishment : ensemble des gens en place qui contrôlent l'ordre établi et cherchent à se maintenir

Cadi : juge dans les pays musulmans

Mufti : interprète officiel de la loi musulmane

Document 1 : Les USA sont-ils vraiment une démocratie ?

Source (7 août 2012) : <https://www.contrepoints.org/2012/08/07/92986-les-etats-unis-sont-ils-vraiment-une-democratie>

Sur la scène internationale, les États-Unis se présentent volontiers comme les champions d'une démocratie qu'ils perçoivent comme un bien d'exportation. Pourtant les conditions de vote aux États-Unis se caractérisent par un archaïsme qui peut sembler surprenant.

Bush v. Gore

[...] Personne n'a oublié l'élection de George Bush en 2000, marquée par un recomptage des voix en Floride, sous l'autorité de Jeb Bush, frère du candidat et gouverneur de cet État. Un contentieux a suivi, et l'élection a finalement été acquise par une décision de la Cour Suprême Bush v. Gore, par cinq voix contre quatre.

[...]

L'absence de liste électorale unique

Dans un pays qui pratique volontiers le fichage systématique de sa population, il n'existe pas de liste électorale unique. On ne dénombre pas moins de 13 000 listes différentes, élaborées non seulement au niveau des États, mais aussi à ceux des comtés, des villes ou des municipalités. Conséquence, il est pratiquement impossible de contrôler sérieusement les inscriptions multiples.

Une commission bipartisane coprésidée par Jimmy Carter et James Baker en 2005, puis une étude de février 2012 du Pew Center on the States ont mis en lumière le chaos régnant dans les listes électorales. 1 800 000 morts figurent sur les listes, 2 750 000 électeurs sont inscrits dans plusieurs États, dont 140 000 dans quatre États à la fois.

L'identité électorale, instrument d'exclusion

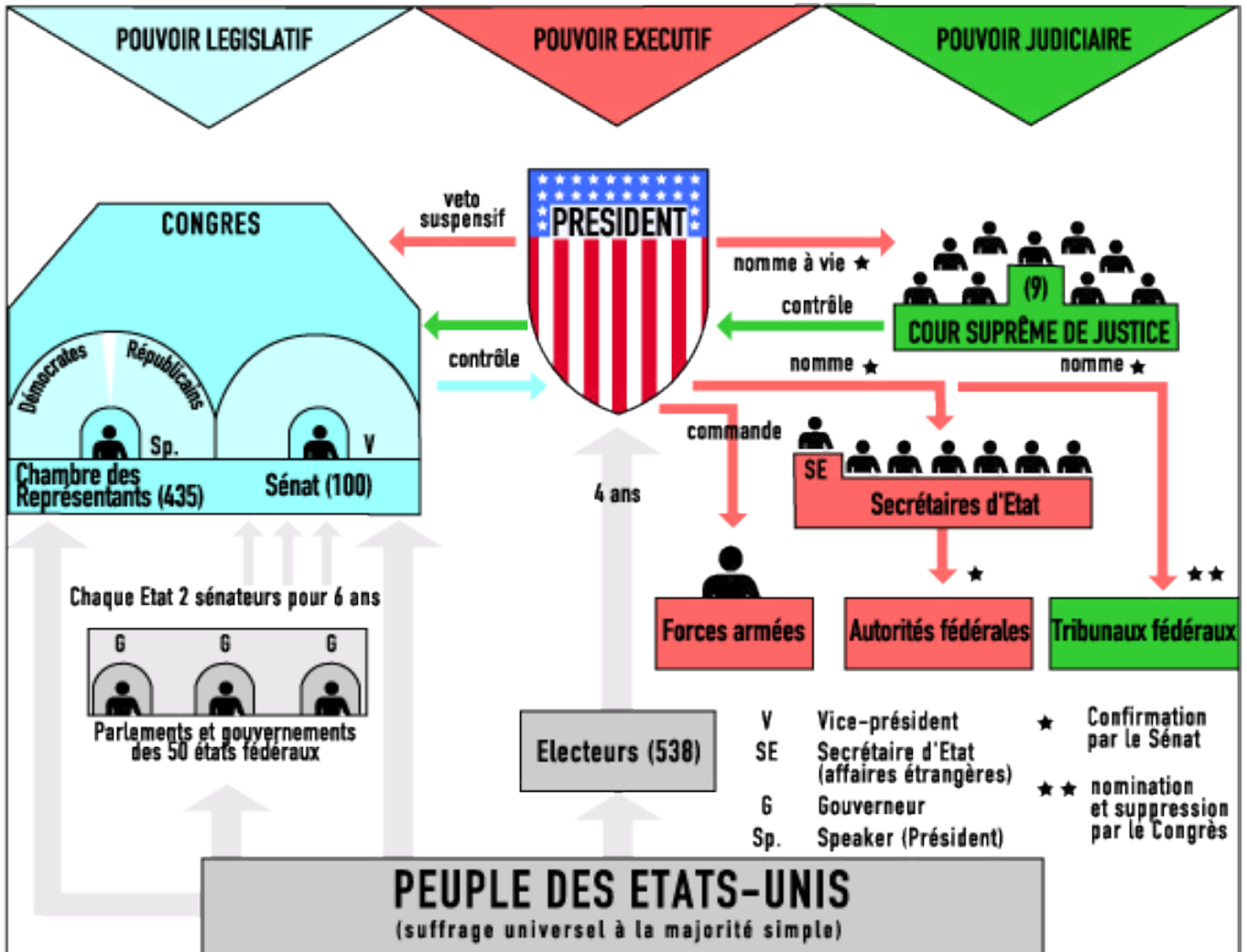
Huit États ont récemment voté des textes précisant les conditions d'une identité électorale, mais dix neuf autres n'exigent aucun document des électeurs inscrits sur les listes. Que l'on ne s'y trompe pas cependant, la notion d'identité électorale est utilisée comme un instrument d'exclusion des plus pauvres et des minorités.

C'est ainsi que le Texas a adopté en 2011 une loi exigeant des électeurs qu'ils présentent une pièce d'identité avec photo. Or, la carte d'identité n'est pas obligatoire au Texas. Les plus pauvres n'en possèdent pas, car elle n'est pas gratuite. Les personnes nées à l'étranger, notamment les hispaniques, n'en possèdent pas davantage, car ils ont des difficultés à obtenir les certificats de naissance nécessaires à son établissement. On considère ainsi que 21% des électeurs noirs et 18% des hispaniques se verraient ainsi exclus du vote.

[...]

Document 2 : La séparation des pouvoirs

Source : Atlas historique, Stock, coll. Le Grand Livre du Mois, cité dans http://www.thucyde.com/realisations/utiliser/schemas/etats_unis.htm



Document 3 : God Bless America

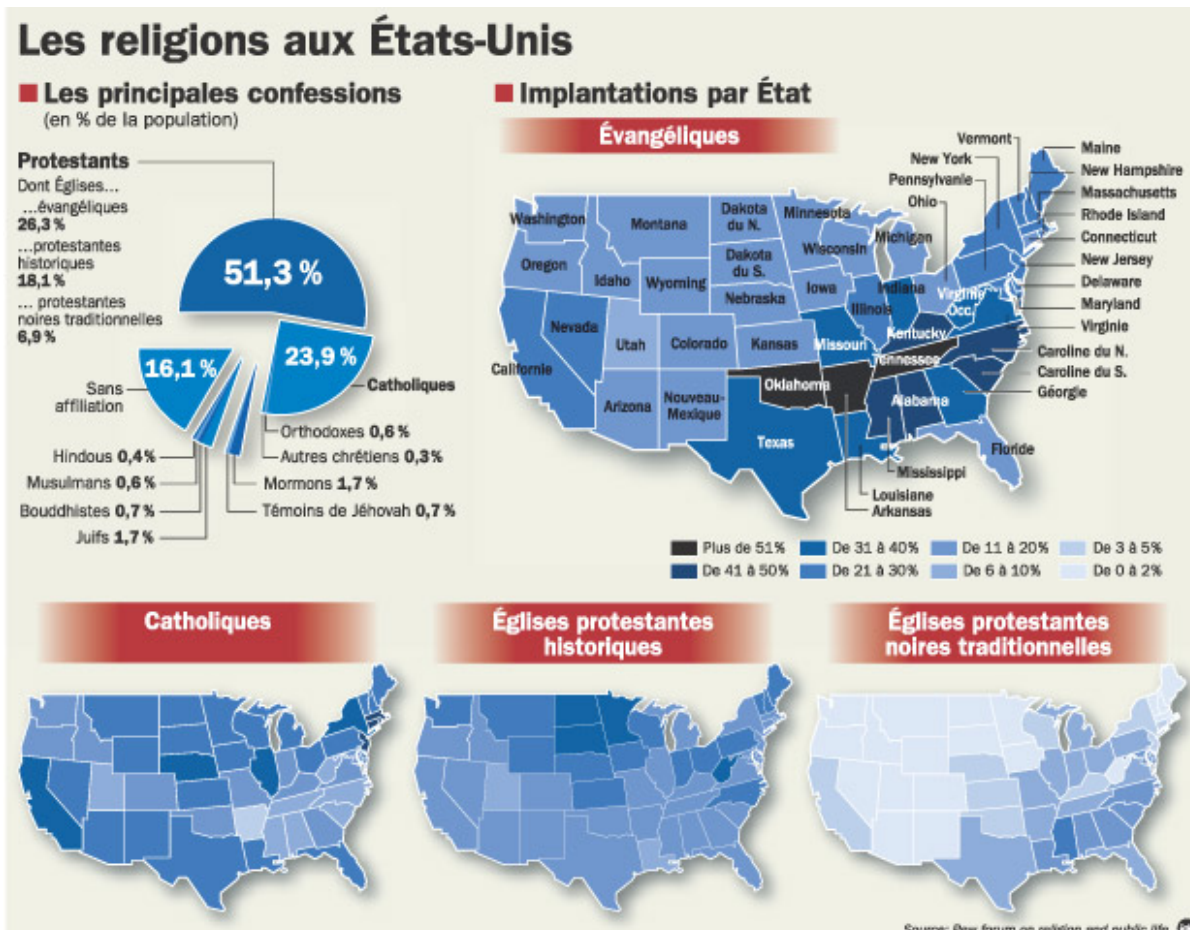


« Dieu bénisse l'Amérique »

Document 4 : La religion aux États-Unis



« *En Dieu, Nous Croyons* » : cette mention figure sur tous les billets d'un dollar, la monnaie américaine.



Source (1^{er} juin 2009) : <http://obediencies.net/dokuwiki/doku.php?id=etats-unis>

Document 5 : Pourquoi les USA sont-ils si religieux ?

Source (29 octobre 2011) : H. FAURE, Mais pourquoi les États-Unis sont-ils si religieux ?, <http://www.bullypulpit.fr/mais-pour-qui-les-etats-unis-sont-ils-si-religieux%C2%A0/>

Un enjeu politique : les Etats du Sud

[...] En 1964 [...], le Président Lyndon B. Johnson signe le Civil Rights Act, un ensemble de lois qui avait pour premier objectif de protéger les droits des Noirs-américains, en déclarant illégale toute discrimination reposant sur la race, la couleur, la religion, le sexe ou l'origine nationale d'un citoyen. La légende veut que Johnson ait dit, juste après avoir signé cette loi : « nous avons perdu le Sud ». En effet, les habitants des Etats du Sud étaient en grande majorité opposés à cette législation ; s'ils avaient jusqu'ici voté en majorité pour les Démocrates, ceux-ci perdaient leur soutien en devenant les défenseurs des droits civiques. [...]

Simultanément, dans les années 1960, les Evangélistes sont arrivés sur le devant de la scène politique. L'Evangélisme est une forme de protestantisme particulièrement développé dans le Sud des Etats-Unis, généralement assez conservateur, qui accorde beaucoup d'importance à l'expression explicite et active de la foi religieuse. Les Evangélistes ont été amenés à s'impliquer dans la vie politique en conséquence notamment d'une série de décisions de la Cour suprême. [...] Ainsi, par exemple, en 1962, la Cour suprême interdit la prière dans les écoles publiques et en 1963, elle déclare anticonstitutionnelle la lecture de la Bible dans une école publique. Par conséquent, les Evangélistes du Sud commencent à s'impliquer dans la vie politique pour rétablir la place de la religion dans la sphère publique américaine, et ce pendant la période au cours de laquelle les Démocrates perdent le soutien des Etats du Sud. [...]

Un enjeu identitaire

[...] Rappelons que ce pays est relativement jeune, qu'il a dû se construire en établissant des références communes qui permettent à tous les habitants de se sentir américains. Le protestantisme a pu jouer ce rôle de référence commune, d'autant plus que beaucoup des premiers arrivants étaient pour beaucoup des Protestants qui avaient été persécutés dans leur propre pays.

Une autre définition de la laïcité

[...] Alors qu'en France, la laïcité s'est érigée comme principe contre la religion sous toutes ses formes, la priorité aux Etats-Unis n'était pas de ne pas avoir de religion, mais d'assurer le maintien d'un environnement dans lequel toutes les religions pourraient coexister en paix. Cette vision de la laïcité n'était donc pas exclusive de références religieuses, tant que celles-ci n'affirmaient pas la prééminence d'une religion sur une autre. [...]

Les Etats-Unis sont donc un pays religieux, mais pas le pays d'une religion, même si les Protestants sont une majorité. C'est ainsi qu'en 2006, Keith Ellison, le premier Musulman élu à la Chambre des Représentants, a pu prêter serment sur le Coran là où les autres Représentants prêtent serment sur la Bible. Plus que de séparation entre l'Eglise et l'Etat, on peut parler d'un principe de neutralité : il doit être possible pour toutes les religions de cohabiter, sans que l'Etat ne prenne parti.

Document 6 : Quelles sont les valeurs des étatsuniens ?

Source : <https://toujourspluslibre.com/2012/06/27/quelles-sont-les-valeurs-des-americains-sondage-exclusif/>

The Atlantic vient de publier, en partenariat avec le Aspen Institute, un sondage sur les valeurs des Américains. Une (des) conclusion(s) : « *la force de la liberté, de la tolérance, de la libre entreprise et de l'égalité devant la loi en Amérique démontrent que les premiers principes posés par nos Pères Fondateurs dans la Déclaration d'indépendance et la Constitution ont résisté à travers le temps* ».

Plus concrètement, le résultat est tout de même à modérer grandement. Sur les valeurs politiques, les Américains restent viscéralement attachés à la liberté de religion, même si la croyance religieuse recule (89% croient en Dieu, contre 98% en 1967). La liberté de parole reste aussi énormément populaire.

Sur les questions sociales (et sociétales), les Américains sont plus ouverts aux diverses manières de vivre, même s'ils sont nombreux à déplorer le déclin des valeurs familiales. L'acceptation de l'homosexualité est d'ailleurs, écrit l'article, « *le changement le plus important dans les valeurs sociales ces trente dernières années* ». Dans le même temps, ils estiment que c'est leurs familles et leurs amis qui comptent le plus dans la transmission des valeurs. Je me trompe peut-être, mais je crois qu'on retrouve là un point partagé par plusieurs sociétés occidentales : le cercle affectif restreint reste le lien social fondamental ; dans le même temps, la tolérance des modes de vie (et l'indifférence) va croissante.

Sur les armes, ils sont partagés. Et à 64% estiment que la peine capitale est moralement acceptable. Regarder de la pornographie, par contre, c'est mal pour 52% d'entre eux. Et à 57% ils rejettent l'avortement. Et surtout, surtout, les Américains détestent la tricherie : à 89% ils dénoncent le dopage.

Pour autant, les Américains estiment aussi que les valeurs capitalistes sont en crise. « *La majorité des Américains pensent que l'obsession de l'argent et des choses matérielles, l'influence de l'argent sur la politique, et la corruption affaiblissent les valeurs de la Nation* » et que le système économique est injuste.

Document 7 : Les USA et la guerre : le cas du Yémen

Source (en anglais, 14 novembre 2014) : <https://www.militarytimes.com/news/your-military/2018/11/14/hidden-toll-of-us-drone-strikes-in-yemen-nearly-a-third-of-deaths-are-civilians-not-al-qaida/>

Les États-Unis mènent une guerre de drone depuis 16 ans au Yémen, pour en finir avec la branche d'al Qaida là-bas. Mais cette campagne a un coût caché : les civils abattus par les missiles des drones.

Il n'y a pas de chiffre officiel des civils morts à cause de la difficulté d'identification, mais en examinant les seuls chiffres de cette année [2018] des attaques menées par des drones, « The associated Press » a trouvé qu'au moins 30 morts n'avaient pas de lien avec al Qaida.

Il s'agit du tiers du nombre de tués par drone jusqu'ici [novembre] en 2018.

[...]

Document 8 : USA et traités internationaux

Source (septembre 2011) : Robert Charvin, Recherches internationales, n° 91, juillet-septembre 2011, pp. 94-95, <https://www.recherches-internationales.fr/RI91/RI91RCharvin.pdf>

[...] Les États-Unis se refusent à ratifier la plupart des conventions multilatérales offertes à la signature des États, quelle qu'en soit la nature (environnement, droit des enfants, etc.). Ils n'acceptent d'être soumis à aucune obligation dans la mesure où ils estiment que la qualité de leur politique est déjà supérieure aux engagements qu'ils pourraient prendre !

Enfin, bien qu'ils aient participé aux travaux préparatoires qui se sont conclus par la fondation de la Cour pénale internationale, les États-Unis ont refusé de ratifier le Traité de Rome de 1998 pour éviter que des ressortissants américains puissent relever de la juridiction internationale. L'impunité est ainsi assurée aux militaires étasuniens dans les différents cas prévus par le statut de la CPI : les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide. [...]

DOCUMENTS – SUISSE

Document 1 : Les cantons

Source (consultée le 26 février 2019) : <https://blog.paloo.fr/index.php/posts/la-suisse-le-federalisme-et-les-cantons>



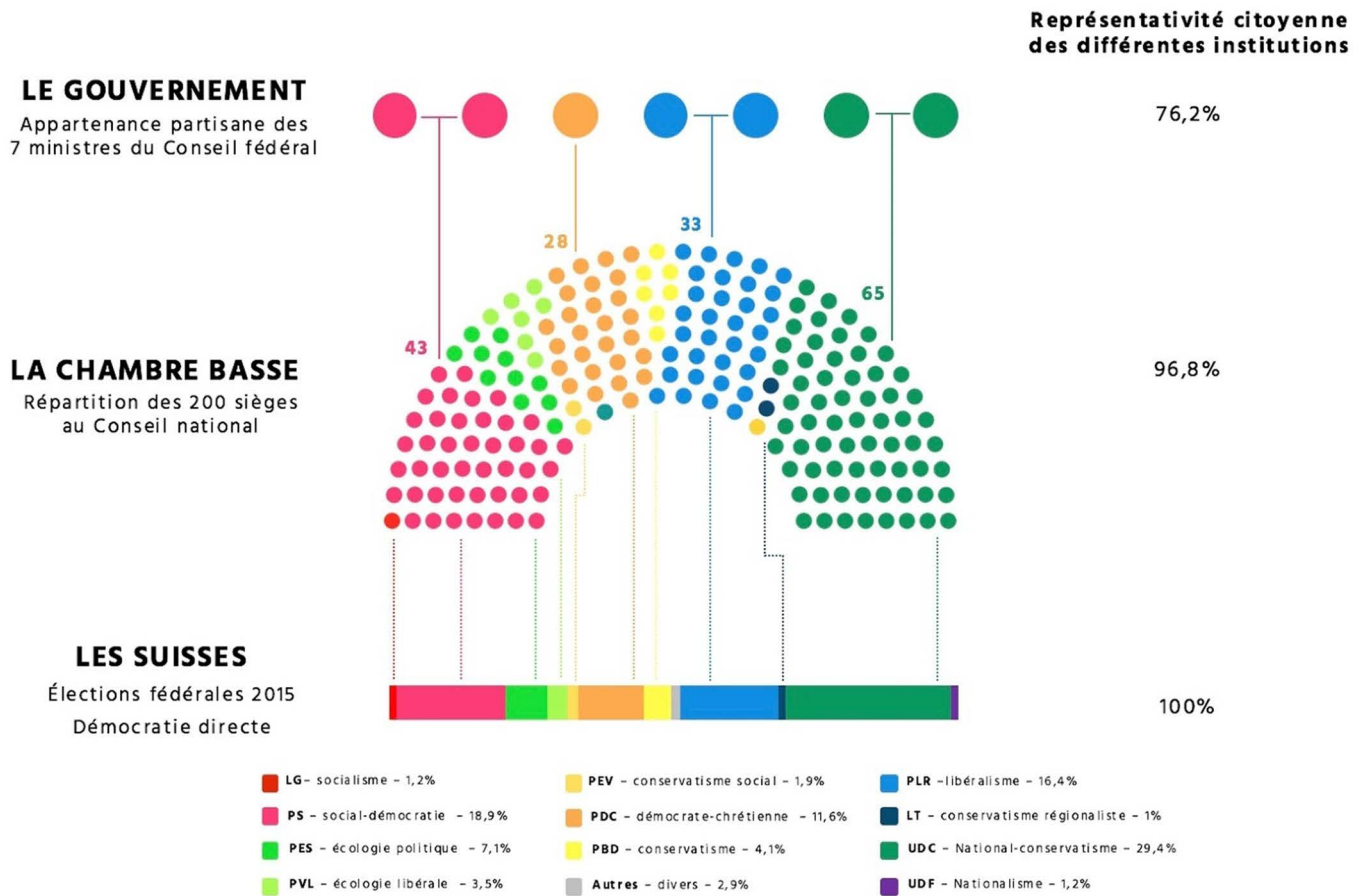
Document 2 : Percée de l'extrême droite (UDC) en 2015

Source (19 octobre 2015) : https://www.lepoint.fr/monde/suisse-l-extreme-droite-frole-les-30-des-suffrages-19-10-2015-1974841_24.php

« Le plus étonnant dans cette élection, c'est qu'elle s'est jouée sur la question migratoire, alors que la Suisse, qui n'appartient pas à l'Union européenne, n'est guère concernée par l'arrivée massive de réfugiés, venant notamment de Syrie ! Selon un sondage, plus de 40 % des électeurs ont voté en fonction des solutions que les partis politiques donnent aux thèmes de l'asile et de l'immigration. Plus précisément, les thèmes de l'asile et des réfugiés, avec 23 %, arrivent en tête, devant immigration (19 %), puis vient l'Union européenne (13 %). »

Document 3 : Les élections fédérales

Source (1er décembre 2016) : <http://infographiepaulitique.blogspot.com/2016/12/?view=classic>



Document 4 : Le conseil fédéral

Source (12 octobre 2015) : <https://slideplayer.fr/slide/10945498/>

« Chaque conseiller est responsable de l'un des sept ministères. Fonctionnement selon le principe de collégialité. Les décisions sont prises par consensus. À défaut, un vote a lieu parmi les 7 conseillers fédéraux, et ceux qui se sont opposés à une mesure finalement adoptée par le collège doivent tout de même la défendre au nom de celui-ci. Le président de la Confédération est élu par l'Assemblée fédérale, pour un an, [...] avec un simple rôle de représentation. »

Document 5 : Confédération, cantons, communes

Source (consulté le 9 janvier 2019) : <https://www.ch.ch/fr/democratie/federalisme/le-federalisme-suisse/>

La responsabilité d'une action publique, lorsqu'elle est nécessaire, doit être allouée à la plus petite entité capable de résoudre le problème d'elle-même. Si un canton n'est pas en mesure de s'acquitter de la tâche qui lui a été confiée, l'entité supérieure, c'est-à-dire la Confédération, devrait l'aider.

La Confédération est compétente dans les domaines suivants :

- politique extérieure et politique de sécurité
- douanes et monnaie
- législation fédérale
- défense

Les tâches qui ne relèvent pas expressément de la Confédération en vertu de la Constitution fédérale sont de la compétence des cantons. Dans certains domaines, tels que les écoles supérieures, les compétences sont partagées.

Les cantons sont égaux devant la Constitution et jouissent d'une large souveraineté, notamment dans les domaines suivants :


- budget
- système politique
- fiscalité (puisqu'ils peuvent lever des impôts).

La commune est la plus petite unité politique en Suisse. On en dénombre actuellement environ 2300. Dans près d'une commune sur cinq, notamment dans les villes, le pouvoir législatif est représenté par un parlement.

Dans les autres, il consiste en une assemblée communale, à laquelle tous les habitants qui ont le droit de vote peuvent participer (démocratie directe) : le peuple nomme l'Exécutif (gouvernement) et prend les décisions politiques lui-même, sans l'intermédiaire de représentants.

Document 6 : Le pouvoir au peuple ?

Source (12 décembre 2018) : <https://mrmondialisation.org/face-a-la-suisse-la-france-fait-pale-figure/>



Suisse.

NOUS AVONS LE DERNIER MOT

La population suisse se rend aux urnes quatre fois par an pour se prononcer sur une quinzaine d'objets.

18+

Quelque 5,2 millions (62%) de Suisses et de Suissesses ont le droit de vote et d'éligibilité.

Au plan fédéral, les femmes n'ont acquis le droit de vote et d'éligibilité qu'en 1971.

Les citoyens suisses ont de nombreux droits de participation et peuvent influencer sur la politique fédérale, par exemple en lançant une initiative populaire ou un référendum.

Le vote peut se faire de trois manières différentes :

Appenzell Rhodes-Intérieures et Glaris connaissent encore le système des assemblées à ciel ouvert (Landesgemeinden), où les citoyens et citoyennes ayant le droit de vote votent à main levée.

Le peuple est le Souverain, c'est-à-dire l'instance politique suprême.

en glissant son bulletin dans l'urne

par correspondance (solution la plus fréquemment utilisée)

par vote électronique (dans certains cantons)

2015 © DFAE, PRS / Sources (2014) : Office fédéral de la statistique (OFS), Swissvotes, Chancellerie fédérale (ChF), ch.ch, aso.ch, Le portail du Gouvernement suisse / Plus d'informations sur aboutswitzerland.org

Document 7 : Démocratie directe en Suisse

Source (12 octobre 2015) : <https://slideplayer.fr/slide/10945498/>

Initiative populaire

Les citoyens peuvent demander la modification d'un (des) article(s) de la Constitution. Nombre de signatures requises: 100 000 (depuis 1977). Délai de récolte des signatures: 18 mois. Le texte d'une initiative populaire ne peut être modifié ni par le Parlement ni par le Gouvernement. Les initiatives populaires sont le moteur de la démocratie directe car elles n'émanent ni du Parlement ni du Gouvernement, mais sont le fait des citoyens eux-mêmes.

Référendum facultatif ou obligatoire

Le peuple peut se prononcer sur des décisions du Parlement. Les lois fédérales, les arrêtés fédéraux et certains traités internationaux sont soumis au référendum facultatif (majorité simple). Certains actes législatifs du Parlement, notamment les modifications de la Constitution fédérale, certains traités internationaux, sont soumis au référendum obligatoire. Conditions nécessaires : 8 cantons [minimum qui le demandent] ou 50 000 signatures [récoltées dans un] délai de 100 jours.

Document 8 : Constitution et religion

Source : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/>

Constitution fédérale de la Confédération suisse

du 18 avril 1999 (Etat le 1^{er} janvier 2018)

Préambule

Au nom de Dieu Tout-Puissant!

Le peuple et les cantons suisses,

conscients de leur responsabilité envers la Création,

résolus à renouveler leur alliance pour renforcer la liberté, la démocratie, l'indépendance et la paix dans un esprit de solidarité et d'ouverture au monde,

déterminés à vivre ensemble leurs diversités dans le respect de l'autre et l'équité,

conscients des acquis communs et de leur devoir d'assumer leurs responsabilités envers les générations futures,

sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres,

arrêtent la Constitution¹ que voici:

1 Accepté en votation populaire du 18 avr. 1999, en vigueur depuis le 1^{er} janv. 2000 (AF du 18 déc. 1998, ACF du 11 août 1999; RO 1999 2556; FF 1997 I 1, 1999 176 5306).

[...]

Art. 15 Liberté de conscience et de croyance

1 La liberté de conscience et de croyance est garantie.

2 Toute personne a le droit de choisir librement sa religion ainsi que de se forger ses convictions philosophiques et de les professer individuellement ou en communauté.

3 Toute personne a le droit d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir et de suivre un enseignement religieux.

4 Nul ne peut être contraint d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir, d'accomplir un acte religieux ou de suivre un enseignement religieux.

[...]

Document 9 : Une armée suisse atypique

Source (13 août 2014) : <https://www.contrepoints.org/2014/08/13/176914-la-suisse-tranquille-maisarmee>

« La Suisse mérite sa réputation de pays sûr et neutre. Pourtant, elle n'est en rien pacifiste ou hostile aux armes.

En réalité, cet État, petit et stable, détient le taux record de détention d'armes en Europe – 46 armes pour 100 personnes – et est troisième à l'échelle mondiale, seulement devancé par les États-Unis (89) et le Yémen (55).

Le nombre exact d'armes détenues par des particuliers n'est pas connu puisque beaucoup ne sont pas déclarées. De plus, la Suisse n'a pas de base de données centralisée au niveau national et les registres sont gardés par seulement 26 cantons. L'étude *The Small Arm*, publiée par l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement de Genève, estime leur nombre à 3,4 millions pour une population de presque 8 millions.

Ce chiffre ahurissant est en partie expliqué par le système de défense national inhabituel de la Suisse qui repose principalement sur les milices citoyennes.

Tous les citoyens suisses, âgés de 18 à 34 ans, effectuent leur service militaire et reçoivent un fusil d'assaut ou un pistolet pour le garder à leur domicile, au cas où ils seraient appelés à défendre la patrie. Les historiens pensent que ce système a dissuadé les Allemands d'envahir la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale.

La culture des armes à feu est bien ancrée dans ce pays où les réglementations sont libérales et le tir sportif très populaire. »

DOCUMENTS - BRÉSIL

Note : les mots soulignés sont définis dans le lexique situé à la fin du dossier.

Document 1 : Système politique brésilien

Source (2010) : Mission d'analyse électorale Brésil 2010, Observatoire Politique de l'Amérique latine et des Caraïbes, SciencesPo Paris, <https://www.sciencespo.fr/opalc/sites/sciencespo.fr/opalc/files/DocBresilMOE.pdf>



Le Brésil est un Etat Fédéral réunissant 26 Etats fédérés et le District fédéral de la capitale Brasilia.

Pouvoir exécutif

Au niveau fédéral, [le Président de la République] est le seul détenteur du pouvoir exécutif. Il est élu [...] pour 4 ans [...], à la majorité absolue des suffrages exprimés, pour deux mandats consécutifs au maximum. Il gouverne entouré de Ministres d'Etat et de nombreuses agences administratives. Au niveau de chaque Etat et du District fédéral est élu un gouverneur, en même temps que les élections nationales.

Pouvoir législatif

Le Congrès national, au niveau Fédéral, est constitué de deux chambres. La chambre des députés, composée de 513 députés [...] et le Sénat fédéral, composé de 81 membres (trois par Etat fédéré et trois pour le District fédéral) élus pour 8 ans. Le Sénat est renouvelé alternativement de un tiers puis de deux tiers tous les quatre ans. Le Congrès légifère dans tous les domaines d'intérêt national, ratifie les traités et exerce un contrôle des comptes de l'Etat fédéral. [...]

Pouvoir judiciaire

Le pouvoir judiciaire au niveau fédéral est exercé par le Tribunal Fédéral Suprême, composé de 11 « ministres » nommés par le Président de la République et approuvés à la majorité absolue des voix au Sénat Fédéral. [Ces « ministres » sont nommés jusqu'à l'âge de la retraite obligatoire qui est de 75 ans.] Le tribunal suprême est chargé du contrôle direct de constitutionnalité, tandis que d'autres tribunaux fédéraux [se chargent de la] justice du travail, de la justice électorale, de la justice militaire [...].

Document 2 : Histoire récente du Brésil

Source (2010 et actualisation ALC) : Mission d'analyse électorale Brésil 2010, Observatoire Politique de l'Amérique latine et des Caraïbes, SciencesPo Paris, <https://www.sciencespo.fr/opalc/sites/sciencespo.fr/opalc/files/DocBresilMOE.pdf>

1930-1945 : Getúlio Vargas arrive au pouvoir par un coup d'état militaire, puis alterne élection démocratique et régime dictatorial, en se maintenant au pouvoir

1945-1964 : période de démocratie avec introduction du multipartisme

1964-1985 : dictature militaire, suite au coup d'Etat soutenu par les USA qui renverse João Goulart

1985-2016 : démocratie (2016 est l'année de la destitution (« impeachment » de la présidente Dilma Rousseff))

2016-aujourd'hui : ?



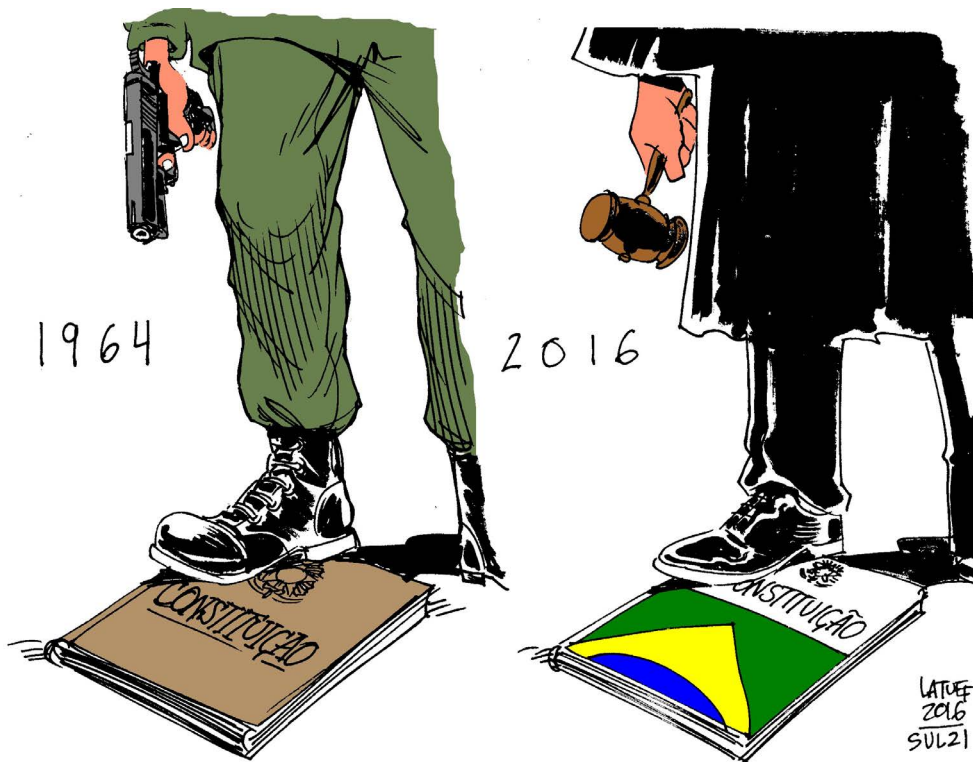
Source (31 août 2017) : <https://www.bol.uol.com.br/noticias/2017/08/31/dilma-critica-governo-temer-1-ano-apos-impeachment-ponte-para-futuro-e-regressao-ao-passado.htm>

Traduction : « C'est un coup d'état », photo prise un an jour pour jour après la destitution de Dilma.

Document 3 : Entre dictature et démocratie...

Source (21 octobre 2018) : interview du philosophe brésilien Vladimir Safatle pour Agência Pública, traduite en français par Autres Brésils, <https://www.autresbrésils.net/Quand-tu-ne-regles-pas-tes-comptes-avec-l-histoire-elle-revient-te-hanter>

Je crois qu'au fond nous sommes en train [en octobre 2018] de revenir à l'horizon de 1964 [année du coup d'état militaire] parce que nous n'avons pas réussi à en finir avec la dictature. La dictature s'est adaptée à un horizon de démocratie formelle, mais dans les sous-sols, elle était bien là, présente et en pleine forme. Les polices [police civile, police militaire et police fédérale] n'ont jamais cessé d'être des polices militaires, les tortionnaires sont restés dans les polices, les Forces Armées sont restées inchangées, aucun tortionnaire n'a été incarcéré ni même inquiété, les secteurs fascistes de la société n'ont pas été contraints de faire leur mea-culpa pour le soutien qu'ils avaient accordé [à la dictature], et les groupes politiques liés à cette période ont aussi été préservés. Bien sûr que c'était une bombe à retardement qui pouvait exploser à n'importe quel moment. [...] Le Brésil est la preuve vivante que quand on ne règle pas ses comptes avec l'histoire, l'histoire revient nous hanter.



Document 4 : Judiciarisation de la politique (« lawfare »)

Source (18 juillet 2018) : <https://legrandcontinent.eu/2018/07/18/bresil-la-democratie-contre-le-peuple/>

[...] Le terme [« lawfare »] désigne une stratégie judiciaire qui implique la mauvaise utilisation et l'abus de la loi à des fins politiques et militaires. Cette stratégie consiste d'abord à persuader l'opinion publique de la culpabilité d'une personnalité publique dans le but de la priver de tout soutien et de l'affaiblir. Par la suite, en faisant pression sur la justice, et tout en répondant à une demande désormais populaire, l'objectif est la condamnation par la loi de cette personnalité afin de mettre un terme à sa présence sur la scène politique. [...] L'utilisation de cette stratégie au Brésil a notamment été dénoncée lors de la destitution [le 31 août 2016], par vote du Sénat, de la présidente Dilma Rousseff (élue en 2010 et réélue en 2014), accusée de masquer la réalité du déficit budgétaire du pays. En effet, pour beaucoup de ses soutiens, cette accusation n'était qu'un prétexte pour rendre légitime ce qui apparaît comme un « coup d'État parlementaire ». [...]

En juin 2017, le Tribunal Supérieur Electoral absout finalement Dilma Rousseff de ses accusations, mais il est déjà trop tard. Le vice-président de Dilma Rousseff [...] Michel Temer assume dès lors le pouvoir, [jusqu'aux élections de 2018]. [...]

Une première convocation est envoyée à Lula (président de 2003 à 2011), dès janvier 2016, par le juge Moro qui l'accusait d'avoir reçu un appartement à Guaruja, commune balnéaire près de Sao Paulo, en contrepartie de l'octroi de contrats d'ouvrages publics [...]. Cependant, une attention et une rapidité toutes particulières sont accordées au cas de l'ex-mandataire et ce, même si les faits reprochés paraissent dérisoires au regard de la majorité des autres accusations en cours.



Document 5 : Les élections 2018 : le cas de Lula en prison

Source (en anglais, 2 octobre 2018) : <https://theintercept.com/2018/10/02/lula-brazil-election-noam-chomsky/>

« Le prisonnier que nous avons visité, Luiz Inácio Lula da Silva - mondialement connu comme "Lula" - a été condamné virtuellement à la prison à vie, en confinement, sans accès à la presse et avec des visites limitées à une par semaine.

Le jour après notre visite, un juge, invoquant la liberté de la presse, a accepté la demande du plus grand quotidien brésilien, Folha de São Paulo, d'interviewer Lula, mais un autre juge est rapidement intervenu et a inversé la décision, en dépit du fait que les plus grands criminels du pays - les chefs de gangs et les trafiquants de drogue - sont fréquemment interviewés en prison.

Pour la structure du pouvoir au Brésil, emprisonner Lula n'est pas suffisant: ils veulent s'assurer que la population, alors qu'elle se prépare à voter, ne peut rien entendre de lui, et sont apparemment décidés à utiliser n'importe quel moyen pour y arriver. »

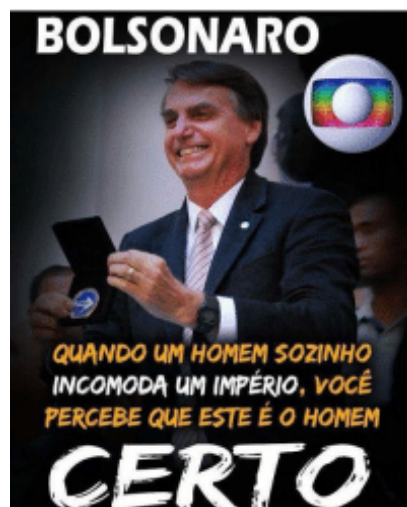
Document 6 : Les élections 2018 : Bolsonaro et les Fake News

Source (en portugais, 24 octobre 2018) : <https://epoca.globo.com/como-funciona-maquina-de-whatsapp-que-pode-eleger-bolsonaro-23180627>

Pour la création du contenu [...], les consignes principales étaient : humour et superficiel. « Le message devait être simple, pour rester en tête », dit André [nom d'emprunt d'un chargé de campagne de Bolsonaro durant deux ans]. « A partir de juin 2013, la force des réseaux sociaux est devenue évidente. Ce langage, on s'en est rendu compte, fonctionnait à merveille sur internet et avait une efficacité impressionnante en politique ». Les memes et les messages qui critiquaient les opposants ont été beaucoup utilisés. Nous avons l'ordre d'insister sur les thématiques chères au capitaine [Bolsonaro], comme la sécurité, les attaques [à l'image] du PT [Parti des Travailleurs de Lula et Dilma] et à la corruption, en plus d'exploiter son image « authentique ».

Traduction

« Bolsonaro
Quand un homme seul incommode un empire [TV Globo], on peut se rendre compte que cet homme a RAISON. »



Document 7 : Religion et Bolsonaro

Source (2018, en portugais) : premier discours de Jair Bolsonaro suite à la victoire aux élections 2018, <https://g1.globo.com/politica/eleicoes/2018/noticia/2018/10/28/integra-discurso-de-jair-bolsonaro-apos-vitoria-eleitoral.ghtml>

« Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous libèrera. Je n'ai jamais été seul. J'ai toujours senti la présence de Dieu et la force du peuple brésilien. [...] Le Brésil au-dessus de tout. Dieu au-dessus de tous. »



Traduction : « Votez pour le capitaine [Bolsonaro] au nom du Seigneur, et... », « Hey, c'est quoi cette affaire de demander de voter pour le capitaine en mon nom ? »

Lexique :

Légiférer : établir des lois

Multipartisme : système caractérisé par la présence de plus de deux partis dans la vie politique et parlementaire.

Impeachment : procédé de mise en accusation, devant le Congrès, du président, du vice-président ou d'un haut fonctionnaire de certains états, comme les États-Unis.

Comment aborder un thème aussi aride et complexe que les régimes politiques avec des élèves des 2° et 3° degrés du secondaire ?

WikiCM vous propose d'explorer le résultat d'un de ses laboratoires d'innovation, baptisé "Roi Lion, les régimes politiques", qui part du film "Le Roi Lion" de Disney pour aborder le thème des régimes politiques. Didactiquement, cela fonctionne car tout le monde (ou presque) a vu ce film-phare durant son enfance, et qu'il présente assez nettement deux types de pouvoir : la monarchie absolue et la dictature.

Dans un premier temps, les élèves se servent d'une grille d'analyse pour caractériser les régimes politiques dans "Le Roi Lion". Ensuite, ils réfléchissent à comment aider le héros, Simba, à construire une démocratie en identifiant ses caractéristiques. Enfin, ils tentent d'identifier les régimes politiques en les étiquetant sur des pays réels.

L'outil est adapté pour les élèves des 2° et 3° degrés du secondaire pour les cours de sciences sociales et histoire.

Dans un contexte d'élections aux différents niveaux de pouvoir en Belgique - octobre 2018/ mai 2019 - mais aussi de questionnements profonds du régime démocratique dans le monde, WikiCM vous propose ce dossier pédagogique. Celui-ci consiste essentiellement en une proposition de séquence de cours et en des pistes de prolongement.

Nous tenons ici à remercier chaleureusement Françoise Budo pour son oeuvre, Michel Thiry, Sophie André et Joachim Kinet pour leurs apports et les nombreuses petites mains qui ont permis la conclusion de ce dossier. Voici une invitation à déconstruire le mythe du Roi Lion et à construire la démocratie avec votre classe.



CENTRE DE CONNAISSANCES
en éducation à la **citoyenneté mondiale**

Coordonné par 
www.annoncerlacouleur.be

Financé par  **.be**

Éditeur responsable : Jean Van Wetter, rue Haute 147 à 1000 Bruxelles - Annoncer la Couleur, janvier 2019



Belgique
partenaire du développement